

***Blessures mortelles et
blessures nécessitant une
hospitalisation chez les
enfants et les adolescents
en milieu agricole au
Canada***

**Publié par le
Programme canadien de surveillance
des blessures en milieu agricole**



-avec la participation de



Canada

Copyright © Le programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA), 2007. Tous droits réservés.

Il est permis de citer ce rapport, d'en extraire des figures ou des tableaux à la condition d'en indiquer la source : Le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole. Pas plus d'une page de ce rapport ne peut être reproduite ou retransmise par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation écrite du PCSBMA. Les données publiées dans ce rapport ne peuvent être ni réanalysées ni réinterprétées sans l'autorisation écrite du PCSBMA.

Publié par: *The Canadian Agricultural Injury Surveillance Program, Emergency Medicine and Injury Research, Queen's University/Kingston General Hospital, 76 Stuart Street, Kingston, Ontario, Canada, K7L 2V7.*

www.caisp.ca

Le PCSBMA est financé par l'Association canadienne de sécurité agricole (www.casa-acsa.ca) et par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

ISBN 978-0-9784872-1-8

Blessures mortelles et blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants et les adolescents en milieu agricole au Canada

Ce rapport du Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole donne un aperçu des blessures mortelles et des blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation au Canada chez les personnes de 1 à 19 ans. Dans ce rapport, la période de surveillance relative aux blessures mortelles a été effectuée de 1990 à 2003. Pour ce qui est des hospitalisations, la période de surveillance s'est effectuée du 1^{er} avril 1990 au 31 mars 2000.

Blessures mortelles et blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants et les adolescents en milieu agricole au Canada



Table des matières

	<i>Remerciements</i>	<i>v</i>
	<i>Avant-propos et sommaire</i>	<i>ix</i>
Chapitre		Page
	Section I	
1	Introduction	1
2	Méthodes	5
	Section II	
3	Blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants et les adolescents : un aperçu	9
4	Blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants de 1 à 4 ans	17
5	Blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants de 5 à 9 ans	21
6	Blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants de 10 à 14 ans	25
7	Blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants de 15 à 19 ans	29
8	Blessures mortelles en milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les enfants et les adolescents: un aperçu	33
9	Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 0 à 4 ans	39
10	Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 5 à 9 ans	43
11	Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 10 à 14 ans	47
12	Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les adolescents de 15 à 19 ans	51
Annexe A	Règles de décision	55
Annexe B	Glossaire	57
Annexe C	Formulaire de saisie des données	59
Annexe D	Dénominateur	63
Annexe E	Personnes-ressources	65
Annexe F	Références	67



Remerciements

Financement et soutien

L'Association canadienne de sécurité agricole

L'ACSA (anciennement appelée la Coalition canadienne pour la sécurité agricole et la santé rurale) a été établie en 1993 par une coalition d'organismes de partout au Canada. Ces organismes se sont unis pour solutionner les problèmes de santé, de blessures et de décès accidentels chez les agriculteurs et leurs familles, les employés agricoles et d'autres problèmes reliés à la santé rurale. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site WEB www.casa-acsa.ca

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est heureux de participer à la production de cette publication. AAC s'engage à travailler avec ses partenaires de l'industrie agricole afin de sensibiliser l'opinion publique à l'importance de l'industrie agricole et agroalimentaire au Canada. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles du PCSBMA et non nécessairement celles du Département.

Participants et parrains

Parrain du projet	Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole
Codirecteurs	Rob Brison MD, MPH, FRCPC Kathy Belton MEd
Rédactrices	Louise Hagel BScN, MSc et Catherine Isaacs MSc
Gestionnaire des données et réviseure	Catherine Isaacs MSc

Colombie-Britannique

Dr. Helen Ward, Respiratory Division, Department of Medicine, University of British Columbia
Tej Sidhu, Chief Coroner's Office, Province of British Columbia
Dr. Shaun Peck, Deputy Provincial Officer, B.C. Ministry of Health
Anne DyBuncio, University of British Columbia

Alberta

Kathy Belton, Co-Director, Alberta Centre for Injury Control and Research
Dr. Don Voaklander, Associate Professor, Alberta Centre for Injury Control and Research, School of Public Health, University of Alberta

Saskatchewan

Louise Hagel, Institute of Agricultural, Rural and Environmental Health, University of Saskatchewan
Dr. Neils Koehncke, Institute of Agricultural, Rural and Environmental Health, University of Saskatchewan
Allan Walker, Occupational Health and Safety Branch, Saskatchewan Labour
Lorna Nystuen, Office of the Provincial Coroner, Saskatchewan Justice
Dr. Mary Rose Stang, Research Consultant, Population Health Branch, Saskatchewan Health

Manitoba

Dr. Ted Redekop, Manitoba Department of Labour and Immigration, Workplace Safety and Health Division, Occupational Health Branch, Manitoba Health
The Office of the Chief Medical Examiner

Ontario

Dr. Robert Brison, Department of Emergency Medicine, Kingston General Hospital and Queen's University
Dr. William Pickett, Faculty of Health Sciences, Kingston General Hospital and Queen's University
Deborah Emerton, Department of Emergency Medicine, Kingston General Hospital and Queen's University
Catherine Isaacs, Department of Emergency Medicine, Kingston General Hospital and Queen's University

Québec

Bureau du coroner du Québec
Ministère de la santé et des services sociaux du Québec

Nouveau-Brunswick

Dr. B. Christofer Balram, Director, Provincial Epidemiology Service, Provincial Epidemiologist, Department of Health and Community Services
Elizabeth Bastin, Department of Health and Community Services

Nouvelle-Écosse

Dr. Judy Guernsey, Department of Community Health and Epidemiology, Dalhousie University

Île-du-Prince-Édouard

Marilyn Affleck, P.E.I. Federation of Agriculture

Terre-Neuve et Labrador

Billy Woods, NL Farmers with Disabilities

Site WEB: www.pcsbma.ca

Avant-propos et sommaire

Ce rapport, ***Blessures mortelles et blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants et les adolescents en milieu agricole au Canada*** comprend l'analyse des données des blessures mortelles liées au milieu agricole du Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole des quatorze années civiles de 1990 à 2003 et des données relatives aux blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation des dix années financières du 1^{er} avril 1990 au 31 mars 2000. Ce rapport a pour but de décrire l'ampleur du problème de blessures en milieu agricole parmi les enfants et les adolescents au Canada et d'identifier les tendances des blessures liées à l'âge. Un des objectifs principaux du PCSBMA est d'identifier les problèmes liés aux blessures en milieu agricole dans le but de faciliter la conception et le ciblage d'initiatives précises de prévention. De plus, en faisant de façon régulière la collecte de données relativement aux blessures en milieu agricole, le PCSBMA peut surveiller l'efficacité des programmes de prévention et identifier rapidement les tendances des blessures liées au nouvel équipement et aux nouvelles techniques agricoles.

Les données du PCSBMA indiquent que les blessures subies en milieu agricole ne sont pas des «accidents» aléatoires ou des cas isolés. De nombreuses tendances de blessures sont susceptibles de se répéter. Des quatorze années qui séparent 2003 de 1990, 274 enfants et adolescents de un à dix-neuf ans ont succombé à leurs blessures en milieu agricole, ce qui représente 17,4% de tous les accidents mortels en milieu agricole au cours de la période de surveillance. Des enfants et adolescents victimes d'un accident agricole, 82,5% étaient des garçons. Des accidents mortels, 69,7% étaient liés à une tâche agricole et 30,3% sont dues à un risque environnemental de la ferme ou du ranch. Le taux moyen d'accidents mortels par année spécifiques à l'âge par 100 000 de population agricole était de 7.0

Presque deux-tiers (66.1%) de toutes les blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants et les adolescents étaient liés à de la machinerie agricole. Les enfants de 1 à 4 ans affichent le plus grand pourcentage de décès tant liés que non liés à la machinerie ainsi que le taux de mortalité le plus élevé (15,8 par 100 000 de population par année). Des enfants et adolescents de 1 à 19 ans victimes de blessures en milieu agricole, 70,1% étaient les enfants de l'exploitant agricole ou un proche parent. Les accidents mortels liés à la machinerie se sont plus couramment produits d'avril à octobre, un sommet étant atteint en août. Les accidents mortels non liés à la machinerie se sont produits tous les mois de l'année, un sommet étant atteint en juin, juillet et août.

Du 1^{er} avril 1990 au 31 mars 2000, soit les dix années financiers de la période de surveillance, 2,828 enfants et adolescents de 19 ans et moins ont été hospitalisés pendant au moins un jour pour soigner des blessures subies en milieu agricole, ce qui représente 19,0% de toutes les hospitalisations en milieu agricole au cours de la période de surveillance. Le taux global d'hospitalisation en raison de blessures en milieu agricole était de 98,3 par 100 000 de population agricole par année. Le taux d'hospitalisation le plus élevé est survenu chez les adolescents de 15 à 19 ans (116,8 par 100 000 de population agricole par année). Cette tendance diffère de celle qui a été observée relativement aux blessures mortelles chez le groupe d'âge le plus jeune, les enfants de 1 à 4 ans, où le taux de mortalité est le plus élevé.

Globalement, 53,3% des blessures nécessitant une hospitalisation étaient liées à la machinerie; toutefois, ce n'est que chez les adolescents de 15 à 19 ans que le nombre de blessures liées à la machinerie surpasse le nombre de blessures non liées à la machinerie. Il y a eu augmentation dans le nombre d'admissions à l'hôpital au cours de la saison des cultures agricoles d'avril à octobre. Des sommets particuliers sont atteints au cours des vacances scolaires de juillet et août.

Les cinq principales causes qui expliquent les accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes de 1 à 19 ans sont : l'écrasement de spectateurs/de passagers descendus de la machine (17,2%), les renversements d'une machine (15%), l'écrasement de passagers (14,2%), les noyades (12,4%), et les enchevêtrements dans une machine (5,5%). Les écrasements par la machine et les renversements de machine représentent presque la moitié de tous les décès en milieu agricole (48,6%) chez les enfants et les adolescents de 1 à 19 ans. Chez les enfants de 1 à 9 ans, la noyade est une cause importante de décès, représentant 35,6% de tous les décès chez ce groupe d'âge.

Les cinq principales causes de blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants et les adolescents de 19 ans et moins étaient les suivantes : les accidents liés aux animaux (17,8%), les enchevêtrements dans une machine (15,7%), les chutes depuis une hauteur (14,8%), les écrasements par une machine (8,5%) et le fait d'être coincé ou heurté par une machine (8,1%). Globalement, les blessures liées aux animaux figurent au premier rang des mécanismes de blessures et constituent la cause principale de blessures chez les enfants de 0 à 4 ans et de 10 à 14 ans. Les chutes depuis une hauteur, d'habitude depuis un grenier à foin, constituent la cause principale de blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 5 à 9 ans. Chez les adolescents de 15 à 19 ans, les enchevêtrements constituent la cause principale de blessures et 20% ont entraîné une amputation permanente d'un membre résultant en une invalidation.

Faits saillants: tous les enfants et tous les adolescents		
	<i>Blessures mortelles</i>	<i>Hospitalisations**</i>
<i>Période de surveillance</i>	1990 à 2003	1 ^{er} avril 1990 au 31 mars 2000
<i>Groupe d'âge</i>	1 à 19	0 à 19
<i>Enfants et adolescents blessés</i>	274	2 828
<i>Taux annuel par 100 000 enfants/an</i>	7,0	98,3
<i>Pourcentage de blessures chez les < 20 ans</i>	100,0	100,0
<i>Pourcentage de blessures chez tous les âges</i>	17,4	19,0
<i>Pourcentage de la population agricole*</i>	33,1	33,8
<i>Pourcentage de blessures liées à la machinerie</i>	66,1	46,7
<i>Pourcentage de victimes chez les garçons</i>	82,5	76,0
<i>Les trois principaux mécanismes de blessures liées à la machinerie (% du total)</i>	1 Écrasement de spectateur ou de passager descendu de la machinerie (17,2%)	1 Enchevêtrement (15,7%)
	2 Renversement de la machine (15,0%)	2 Tous types d'écrasement (8,5%)
	3 Écrasement de passager (14,2%)	3 Coïncé/heurté (8,1%)
<i>Les trois principaux mécanismes de blessures non liées à la machinerie (% du total)</i>	1 Noyade (12,4%)	1 Liées aux animaux (17,8%)
	2 Liées aux animaux (5,1%)	2 Chute depuis une hauteur (14,8%)
	3 Heurté par un objet (4,0%)	3 Heurté par un objet (5,4%)
<i>*Age 0 inclus pour les hospitalisations seulement.</i>		<i>**Durée de séjour d'au moins une journée.</i>

Faits saillants: enfants pré-scolaire		
	<i>Blessures mortelles</i>	<i>Hospitalisations**</i>
<i>Période de surveillance</i>	1990 à 2003	1er avril 1990 au 31 mars 2000
<i>Groupe d'âge</i>	1 à 4	0 à 4
<i>Enfants blessés</i>	96	471
<i>Taux annuel/100 000 enfants/an</i>	15,8	90,4
<i>Pourcentage de blessures chez < 20 ans</i>	35,0	16,7
<i>Pourcentage de toutes les blessures chez tous les âges</i>	6,1	3,2
<i>Pourcentage de la population agricole*</i>	5,1	6,1
<i>Pourcentage de blessures liées à la machinerie</i>	63,5	45,2
<i>Pourcentage de victimes chez les garçons</i>	79,2	72,8
<i>Les trois mécanismes principaux des blessures non liés à la machinerie (% du total chez ce groupe d'âge)</i>	1 Écrasement de spectateur (35,4%)	1 Enchevêtrement (15,5%)
	2 Écrasement de passager (19,8%)	2 Tous types d'écrasements (13,0%)
	3 Écrasement par une machine (3,1%)	3 Coincé/heurté (8,1%)
<i>Les trois mécanismes principaux des blessures non liées à la machinerie (% du total chez ce groupe d'âge)</i>	1 Noyade (20,8%)	1 Liées aux animaux (17,6%)
	2 Coincé sous un objet (5,2%) Heurté par un objet (5,2%)	2 Chute depuis une hauteur (15,3%)
	3 Liées aux animaux (4,2%)	3 Substance toxique (8,7%)
<i>*Age 0 inclus pour les hospitalisations seulement.</i>		<i>**Durée de séjour d'au moins une journée</i>
Recommandations:		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ On ne devrait jamais permettre aux enfants d'âge préscolaire d'avoir accès au site de travail de la ferme ou de la ferme d'élevage y compris la cour de ferme et l'entrée où se produisent la plupart des écrasements de passagers. ▪ Peu importe l'âge, un enfant ne devrait jamais monter à bord d'un tracteur ou d'une autre machine agricole comme passager. ▪ Un adulte doit constamment et de près surveiller les enfants d'âge préscolaire toutes les fois que l'enfant sort de la maison ou d'une aire de jeu sécuritaire et clôturée. ▪ Tout endroit qui pose un risque de noyade, telle une fosse à lisier, devrait être clôturé. ▪ Des objets lourds tels que des pièces de machinerie, de gros pneus, des panneaux de clôture, des barrières et des séparateurs d'acier doivent être entreposés de façon sécuritaire ou laissés à plat sur le sol. 		

Faits saillants: jeunes enfants d'âge scolaire

	<i>Blessures mortelles</i>	<i>Hospitalisations*</i>
<i>Période de surveillance</i>	1990 à 2003	1 ^{er} avril 1990 au 31 mars 2000
<i>Groupe d'âge</i>	5 à 9 ans	5 à 9 ans
<i>Enfants blessés</i>	54	675
<i>Taux annuel/100,000 enfants/an</i>	5,4	95,0
<i>Pourcentage de blessures chez les < 20 ans</i>	19,7	23,9
<i>Pourcentage de toutes les blessures chez tous les âges</i>	3,4	4,5
<i>Pourcentage de la population agricole*</i>	8,4	8,3
<i>Pourcentage de blessures liées à la machinerie</i>	57,4	43,7
<i>Pourcentage de victimes chez les garçons</i>	75,9	69,6
<i>Les trois principaux mécanismes de blessures liées à la machinerie (% du total chez ce groupe d')</i>	1 Écrasement de spectateur ou de passager descendu de la machine (18,5%)	1 Enchevêtrement (12,6%)
	2 Écrasement de passager (18,5%)	2 Tous types d'écrasement (10,8%)
	3 Renversement de la machine (9,3%)	3 Chute depuis une machine (7,8%)
<i>Les trois principaux mécanismes de blessures non liées à la machinerie (% du total chez ce groupe d'âge)</i>	1 Noyade (14,8%)	1 Chute depuis une hauteur** (24,0%)
	2 Liées aux animaux (9,3%)	2 Liées aux animaux (15,4%)
	3 Coincé sous un objet (9,3%)	3 Heurté par un objet (4,0%)
		<i>*Durée de séjour d'au moins un jour</i> <i>**45,7% sont survenues dans une étable.</i>

Recommandations:

- Peu importe l'âge, un enfant ne devrait jamais monter à bord d'un tracteur ou d'une autre machine agricole comme passager.
- On devrait interdire aux jeunes enfants d'âge scolaire l'accès aux aires de la ferme ou de la ferme d'élevage où l'on entrepose ou utilise la machinerie.
- Selon les directives élaborées par le North American Guidelines for Children's Agricultural Tasks (NAGCAT[^]), on ne devrait jamais assigner des tâches agricoles aux enfants de 5 à 7 ans.
- On peut assigner aux enfants de 8 et 9 ans des tâches agricoles qui leur sont appropriées en respectant les directives élaborées par le NAGCAT. Une formation adéquate ainsi qu'une supervision proche et sur place devraient être assurées.
- Il n'est pas approprié d'assigner à des enfants de ce groupe d'âge des tâches liées à de la machinerie.
- Les greniers à foin doivent être considérés des endroits à risque en raison des chutes qui peuvent y survenir résultant souvent en des blessures graves voire même la mort.

[^] <http://www.nagcat.org/nagcat/pages/default.aspx>

Faits saillants: enfants de 10 à 14 ans

	<i>Blessures mortelles</i>	<i>Hospitalisations*</i>
<i>Période de surveillance</i>	1990 à 2003	1er avril 1990 au 31 mars 2000
<i>Groupe d'âge</i>	10 à 14 ans	10 à 14 ans
<i>Enfants blessés</i>	45	742
<i>Taux annuel/100,000 enfants/an</i>	3,8	88,3
<i>Pourcentage de blessures chez les < 20 ans</i>	16,4	26,2
<i>Pourcentage de toutes les blessures chez tous les âges</i>	2,9	5,0
<i>Pourcentage de la population agricole*</i>	10,0	9,9
<i>Pourcentage de blessures liées à la machinerie</i>	75,6	73,3
<i>Pourcentage de victimes chez les garçons</i>	86,7	43,1
<i>Les trois principaux mécanismes des blessures liées à la machinerie (% du total chez ce groupe d'âge)</i>	1 Écrasement (33,3%)	1 Enchevêtrement (15,6%)
	2 Écrasement de passager (13,3%)	2 Chute depuis une machine (7,7%)
	3 Enchevêtrement (6,7%)	3 Tous types de renversement (6,3%)
<i>Les trois principaux mécanismes des blessures non liées à la machinerie (% du total chez ce groupe d'âge)</i>	1 Liées aux animaux (6,7%)	1 Liées aux animaux (20,2%)
	2 Heurtés par un objet (4,4%) Noyade (4,4%)	2 Chute depuis une hauteur** (15,9%)
	3 Asphyxie par céréales (2,2%) Chute depuis une hauteur (2,2%)	3 Heurté par un objet (5,5%)
		*Durée de séjour d'au moins une journée. **62,7% survenues dans une étable.

Recommandations:

- Les tâches agricoles assignées aux enfants de 10 à 14 ans devraient respecter les directives élaborées par le North American Guidelines for Children's Agricultural Tasks (NAGCAT[^]). Une formation appropriée ainsi qu'une surveillance continue et sur place devraient être assurées.
- Selon les directives élaborées par le NAGCAT, les enfants de moins de 12 ans ne devraient jamais conduire de tracteurs, peu importe la grosseur, y compris des tondeuses à siège.
- Les enfants de 12 à 14 ans ne devraient jamais conduire un tracteur de plus de 70 cv.
- On devrait équiper les tracteurs de ceintures de sécurité et de structure de protection contre les renversements.
- On devrait interdire à tout enfant de monter à bord de la zone de cargaison d'un camion ou de monter sur les pare-chocs ou les marchepieds.
- Des casques accrédités par l'ACN devraient être portés lorsqu'on fait de l'équitation et lorsque l'on conduit n'importe quel véhicule hors route.
- On ne devrait conduire les véhicules hors route, tels que les VTT, qu'à vitesse réduite. On ne devrait jamais les conduire sur des pentes abruptes ou les utiliser pour faire des acrobaties.
- Les greniers à foin doivent être considérés des endroits à risque en raison des chutes qui peuvent y survenir résultant souvent en des blessures graves voire même la mort.

[^]<http://www.nagcat.org/nagcat/pages/default.aspx>

Faits saillants: adolescents de 15 à 19 ans

	<i>Blessures mortelles</i>	<i>Hospitalisations*</i>
<i>Période de surveillance</i>	1990 à 2003	1er avril 1990 au 31 mars 2000
<i>Groupe d'âge</i>	15 à 19 ans	15 à 19 ans
<i>Adolescents blessés</i>	79	940
<i>Taux annuel/100 000 enfants/an</i>	7,0	116,8
<i>Pourcentage de blessures chez les < 20 ans</i>	28,8	33,2
<i>Pourcentage de toutes les blessures chez tous les âges</i>	5,0	6,3
<i>Pourcentage de la population agricole*</i>	9,5	9,4
<i>Pourcentage de blessures liées à la machinerie</i>	69,6	52,3
<i>Pourcentage de victimes chez les garçons</i>	88,6	84,3
<i>Les trois principaux mécanismes de blessures liées à la machinerie (% du total chez ce groupe d'âge)</i>	1 Écrasement (22,8%)	1 Enchevêtrement (17,9%)
	2 Collision (11,4%)	2 Coincé/heurté (11,8%)
	3 Enchevêtrement (10,1%)	3 Tous types d'écrasement (6,5%)
<i>Les trois principaux mécanismes de blessures non liées à la machinerie (% du total chez ce groupe d'âge)</i>	1 Substance toxique (8,9%)	1 Liées aux animaux (17,9%)
	2 Noyade (5,1%) Feu (5,1%)	2 Chute depuis une hauteur (7,0%)
	3 Heurté par un objet (3,8%)	3 Heurté par un objet (6,8%)
		<i>*Durée de séjour d'au moins une journée</i>

Recommandations:

- Toute tâche assignée aux adolescents devrait respecter les directives élaborées par le North American Guidelines for Children's Agricultural Tasks (NAGCAT[^]).
- Tous les tracteurs devraient être équipés d'une ceinture de sécurité et d'un cadre de protection contre les renversements. Les adolescents qui n'ont pas obtenu leur permis de conduire ne doivent pas conduire des tracteurs dans les voies publiques.
- On doit donner aux adolescents une formation suffisante et les surveiller de près
- Toute machine qui présente un risqué d'enchevêtrement devrait être équipée d'un dispositif de sécurité accrédité par le fabricant. Les vêtements devraient être serrés et les cheveux longs attachés quand on travaille avec de la machinerie. Il est nécessaire d'éteindre le moteur de la machine avant d'effectuer des tâches d'entretien, de nettoyage ou de déblocage.
- On devrait surveiller de près les adolescents lorsqu'ils effectuent des tâches à proximité d'espaces confinés tels que des compartiments à grains, des réservoirs, des installations d'entreposage de fumier et de manutention où il peut y avoir insuffisance d'oxygène ou présence de gaz toxiques.
- Lorsqu'ils travaillent avec de gros animaux, les adolescents ne devraient jamais se trouver à l'intérieur du parc d'attente ou dans la loge à passerelle destinés aux animaux à moins d'y être protégés par des panneaux sécuritaires ou des barrières pour les empêcher d'être écrasés.

[^]<http://www.nagcat.org/nagcat/pages/default.aspx>

2 MÉTHODES

2.1 Identification des accidents mortels liés au milieu agricole

Une revue détaillée de la collecte des données et des méthodes d'analyse du PCSBMA est disponible dans notre rapport national *Blessures reliées au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000*. Le procédé utilisé pour identifier les décès en milieu agricole varie d'une province à l'autre. Voici une brève description du processus :

1. Identification des sources possibles de données sur les décès en milieu agricole. Ces données sont tenues à jour par divers organismes provinciaux tels que les bureaux des coroners provinciaux ou des médecins-légistes en chef, les organismes de santé au travail, les départements provinciaux de l'état civil, les ministères du Transport et les associations provinciales pour la sécurité à la ferme.
2. Chaque province détient une liste exhaustive des causes possibles pouvant entraîner la mort reliées à l'agriculture, liste qui tire ses renseignements de sources disponibles relatives aux accidents mortels.
3. Lorsque les cas ont été identifiés, des rapports précis sur le dossier sont analysés et dépouillés pour la saisie des données. Les renseignements principaux proviennent des rapports d'enquête des coroners, des organismes de sécurité et de santé au travail et des corps de police provinciaux et de la GRC.
4. La saisie des données et leur entrée relatives à chaque décès est complétée en utilisant un formulaire de données uniforme (annexe C). Les données sont habituellement saisies à la source au bureau des coroners en chef provinciaux en obtenant et analysant les renseignements et en y dépouillant ceux qui sont pertinents. Les données sont ensuite envoyées au bureau national pour fins de vérification, de codage et d'analyse.

2.2 Principales définitions

Accidents mortels en milieu agricole: Le PCSBMA définit un accident mortel comme suit : 1) Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort et ayant eu lieu au cours d'activités reliées à une exploitation agricole ou une ferme d'élevage au Canada ou 2) Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort causée par un risque environnemental à la ferme ou à un ranch au Canada (à l'exception des blessures mortelles non liées au travail et ayant eu lieu dans la maison de ferme). Cette définition inclut les décès survenus ailleurs que dans un milieu de travail agricole si le travail était lié à l'agriculture, par exemple : le transport du bétail, d'approvisionnements ou de récoltes dans une voie publique et les animaux errant dans les voies publiques. Les décès survenus alors qu'une tierce personne effectuait un travail agricole sont aussi inclus.

Population agricole: Aux fins de ce rapport, toute personne de 19 ans ou moins qui réside dans une ferme ou un ranch (telle que définie ci-bas) au Canada, qui y travaille ou qui la visite ainsi que toute personne de ce groupe d'âge ayant subi une blessure en d'autres endroits (telles les voies publiques) en raison d'une tâche agricole.

Ferme: *Statistique Canada, dans le Recensement en agriculture de 1996 définit une ferme comme toute exploitation agricole qui produit pour la vente au moins un des produits suivants : cultures, bétail, volaille, produits d'origine animale, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel, produits de l'érable. Recensement de l'agriculture de 1996. Statistiques Canada.*

Enfant et adolescent: *Aux fins de ce rapport, toute personne de 19 ans ou moins.*

Autres critères d'inclusion/d'exclusion : *Les règlements sont mentionnés à l'annexe A.*

2.3 Identification des blessures nécessitant une hospitalisation en milieu agricole

2.3.1 Données de base des rapports d'hôpitaux

Une analyse détaillée de la collecte des données du PCSBMA et des méthodes d'analyse est disponible dans le rapport du PCSBMA intitulé *Blessures reliées au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000*. En résumé, les données des rapports d'hôpitaux sont obtenues par les collaborateurs du PCSBMA grâce aux ententes nationales avec les départements provinciaux de la santé. Les blessures reliées à la machinerie agricole sont identifiées en effectuant une recherche informatique systématique des données informatisées des hôpitaux. Les cas ont été retenus si la blessure est survenue dans une ferme ou un ranch ou si la principale cause extérieure des blessures correspondait au code E919.0 (les codes E de la Classification internationale des maladies version 9 – Organisation mondiale de la santé, code E) : *Accidents causés par des machines agricoles*. La période de surveillance incluse dans ce rapport ne comprend aucun cas du code diagnostique ICD 10. Seuls les cas où la durée de séjour d'un patient à l'hôpital est d'au moins une journée ont été inclus dans les bases de données des hôpitaux.

2.3.2 Données améliorées des hôpitaux

L'identificateur du patient et le code de l'établissement tirés des rapports de congé d'hôpital sont utilisés pour identifier les cas individuels ainsi que l'établissement où le patient a été admis. L'autorisation d'utiliser des données contenues dans les archives médicales est demandée au président-directeur général (ou à la personne détenant un poste équivalent) de chaque hôpital ou de chaque conseil régional de santé. Lorsque l'autorisation a été accordée, on recueille les renseignements par envoi postal d'un questionnaire. Un formulaire de saisie des données standardisé (annexe C) pour chaque cas est envoyé au personnel des archives médicales de l'établissement qui retire les données pertinentes de la fiche médicale du patient. Un suivi régulier par envoi postal et par téléphone est par la suite effectué pour assurer un taux de réponses élevé.

Les données recueillies des dossiers informatisés des hôpitaux et les données inscrites au formulaire soumis par la poste constituent les données améliorées du PCSBMA. Cet ensemble de données comprend des variables, en plus de celles contenues dans les données de base, qui peuvent être utiles pour mieux décrire les tendances relatives aux blessures. Chaque formulaire contient, par exemple, des renseignements qui décrivent ce qui a mené à chacune des blessures en indiquant, ou non si la blessure était liée à un tracteur ou à une autre machine agricole.

2.4 Confidentialité des données du PCSBMA

Les données sont conservées dans une base de données électronique gérée par le coordinateur national sous l'autorité des codirecteurs du programme. Les collaborateurs provinciaux conservent l'ensemble des données relatives à leur province.

L'ensemble des données n'est accessible qu'aux personnes suivantes :

1. Les collaborateurs provinciaux du PCSBMA à qui on a assigné la publication, pour le Canada, des rapports techniques spéciaux;
2. Les collaborateurs du PCSBMA qui ont obtenu l'autorisation du groupe PCSBMA de conduire des analyses spéciales afin de publier des rapports scientifiques dans des revues professionnelles.
3. Le co-coordonateur national et les codirecteurs du programme pour maintenir les données à jour et publier des études périodiques et en profondeur pour le Canada.
4. D'autres personnes qui élaborent des initiatives pour la prévention des blessures reliées à l'agriculture par le biais de données tabulaires.

2.5 Analyse

L'approche descriptive est utilisée dans ce rapport et a deux buts principaux : décrire l'ampleur des blessures mortelles subies en milieu agricole chez les enfants et les adolescents et définir les tendances des blessures émergentes.

Les statistiques utilisées incluent de simples entrées et leurs fréquences ainsi que des tableaux croisés. Le cas échéant, le taux de blessures a été calculé. Aucune vérification formelle d'hypothèse n'a été utilisée dans les comparaisons.

Ce rapport présente des taux sélectifs de blessures subies en milieu agricole. Les numérateurs servant à calculer les taux représentent le nombre de décès particuliers à chaque groupe d'âge et les mécanismes des blessures y compris les blessures mortelles subies par les résidents de la ferme, les travailleurs agricoles embauchés, les voyageurs sur les voies publiques et les visiteurs à la ferme, même si ces derniers ont été peu nombreux. Les données proviennent du Recensement de l'agriculture du Canada de 1996 et ont servi à calculer le taux compris dans les dénominateurs, les données ayant été recueillies vers le milieu de la période de surveillance.

Il faut interpréter les taux avec circonspection parce qu'il est impossible d'obtenir des données complètes de la population totale à risque ou de déterminer le degré de risque associé au travail agricole et ses dangers inhérents. De plus, le Recensement de l'agriculture du Canada inclut tous les résidents d'une ferme ou d'un ranch même si certains d'entre eux sont peu exposés aux risques liés au travail agricole, mais exclut les visiteurs à la ferme et au ranch ainsi que les travailleurs agricoles qui n'y résident pas. L'exactitude des renseignements du recensement agricole peut varier d'une province à l'autre, mais le recensement demeure la meilleure source de dénominateurs disponibles à l'heure actuelle.

3 BLESSURES MORTELLES LIÉES AU MILIEU AGRICOLE CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS : UN APERÇU

3.1 EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE

Les blessures mortelles liées au travail à la ferme et aux autres risques inhérents liés à l'agriculture sont survenus chez tous les groupes d'âge. Le tableau 3.1 illustre un nombre disproportionnellement élevé de blessures mortelles parmi les enfants de 1 à 4 ans par rapport à leur pourcentage dans la population agricole. Aucun enfant de moins d'un an n'a subi de blessures mortelles liées au milieu agricole.

TABLEAU 3.1

Blessures mortelles liées au milieu agricole en fonction du groupe d'âge, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 274)

Groupe d'âge	Blessures mortelles liées au milieu agricole		Population agricole de 1 à 19 ans		Taux brut par 100 000/an†
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
1 - 4	96	35,0	43 315	15,5	15,8
5 - 9	54	19,7	71 035	25,5	5,4
10 - 14	45	16,4	84 025	30,1	3,8
15 - 19	79	28,8	80 455	28,9	7,0
Total	274	100	278,830	100	7,0

* Recensement d'e l'agriculture et de la population de 1996, Statistiques Canada.

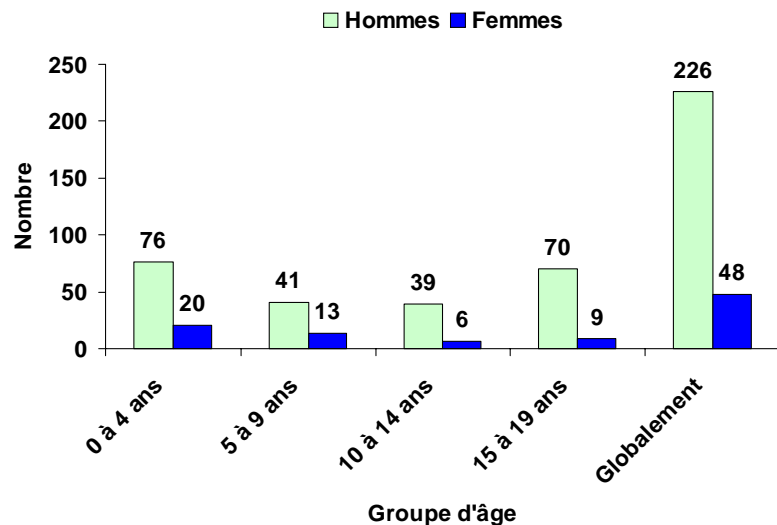
† Taux moyen annuel spécifique selon l'âge par 100 000 de population agricole par année.

3.2 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

Des enfants et adolescents qui ont subi des blessures mortelles liées au milieu agricole, 82,5% étaient des garçons. Le plus bas ratio entre garçons et filles se situe chez les enfants de 5 à 9 ans. (3.2:1). Le plus haut ratio entre garçons et filles se situe chez les adolescents de 15 à 19 ans (7.8:1).

FIGURE 3.2

Blessures mortelles liées au milieu agricole en fonction du groupe d'âge et du sexe, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 274)



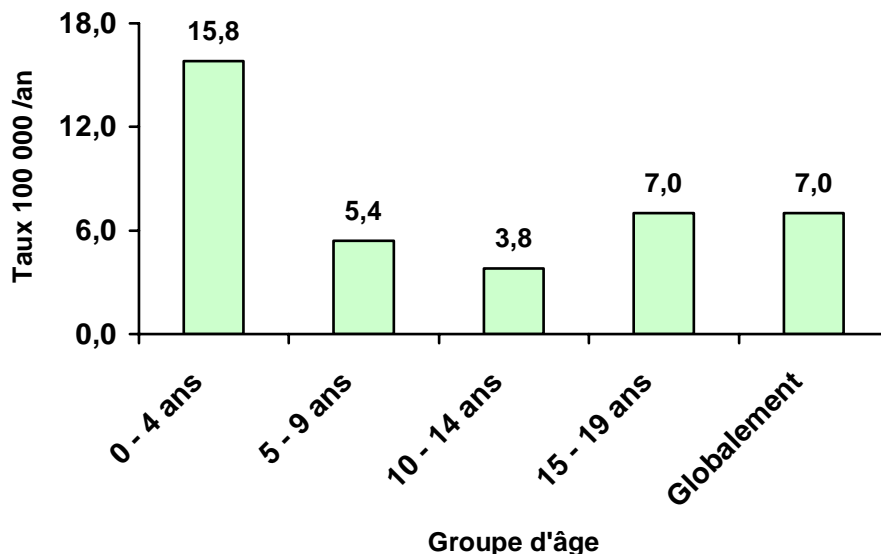
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

3.3 TAUX

Le taux le plus élevé de blessures mortelles liées au milieu agricole est survenu chez les enfants de 1 à 4 ans. Les enfants de 10 à 14 ans affichaient le taux le moins élevé.

FIGURE 3.3

Taux de blessures mortelles par 100 000 de population agricole en fonction de l'âge, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 274)



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

3.4 EN FONCTION DE LA

TÂCHE AGRICOLE

Le tableau 3.4 illustre la distribution de la cause prépondérante des blessures mortelles liées au milieu agricole. Environ deux tiers (66,1%) de toutes les blessures mortelles chez les enfants et les adolescents sont liées à la machinerie. 88,4% des décès liés à la machinerie et 51,6% des décès non liés à la machinerie sont associés à un travail agricole. (L'accident est survenu alors qu'une tâche agricole était effectuée.) Parmi tous les enfants et les adolescents, les enfants de 1 à 4 ans affichaient le taux le plus élevé de décès tant liés que non liés à la machinerie.

TABLEAU 3.4

Cause prépondérante des blessures mortelles liées au milieu agricole, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 274)

Groupe d'âge	Liées à la machinerie*		Non liées à la machinerie**		Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
1 à 4 ans	61	33,7	35	37,6	96	35,0
5 à 9 ans	31	17,1	23	24,7	54	19,7
10 à 14 ans	34	18,8	11	11,8	45	16,4
15 à 19 ans	55	30,4	24	25,8	79	28,8
Total	181	100	93	100	274	100

* Des 181 accidents mortels liés à la machinerie, 160 (88,4%) de ceux-ci se sont produits pendant un travail agricole.

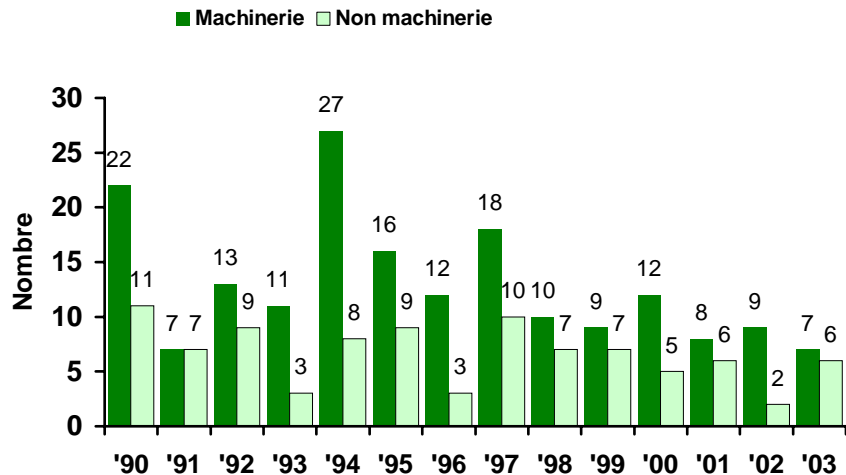
** Des 93 accidents mortels non liés à la machinerie, 48 (51,6%) de ceux-ci se sont produits pendant un travail agricole.

Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

3.5 EN FONCTION DE L'ANNÉE

La figure 3.5 illustre le nombre de décès chez les enfants et les adolescents au Canada en fonction de l'année. Il n'y a pas de tendance précise et on ne peut conclure si les blessures augmentent ou diminuent avec le temps.

FIGURE 3.5 Distribution des blessures mortelles liées au milieu agricole en fonction de la tâche agricole et de l'année, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 274)

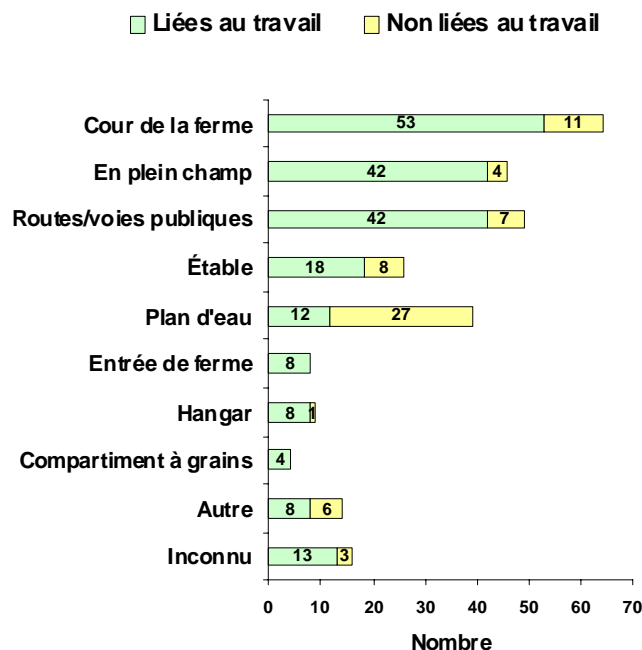


Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

3.6 ENDROIT OÙ LA BLESSURE EST SURVENUE

La figure 3.6 illustre la distribution des blessures mortelles liées au milieu agricole en fonction de l'endroit où la blessure est survenue. Globalement, lorsque l'endroit est connu, 24,8% des blessures mortelles sont survenues dans la cour de la ferme. Les accidents mortels liés au travail se produisent le plus couramment dans la cour de ferme; suivent ensuite les accidents en plein champ et dans les chemins de fermes ou voies publiques. Les accidents mortels non liés au travail se sont produits plus couramment dans un plan d'eau (un étang-réservoir, fosse à lisier, ruisseau, réservoir d'irrigation, etc.) Les accidents non liés au travail se sont aussi couramment produits dans la cour de la ferme ou l'étable.

FIGURE 3.6 Blessures mortelles liées au milieu agricole, en fonction de l'endroit et de la tâche principale, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 274)

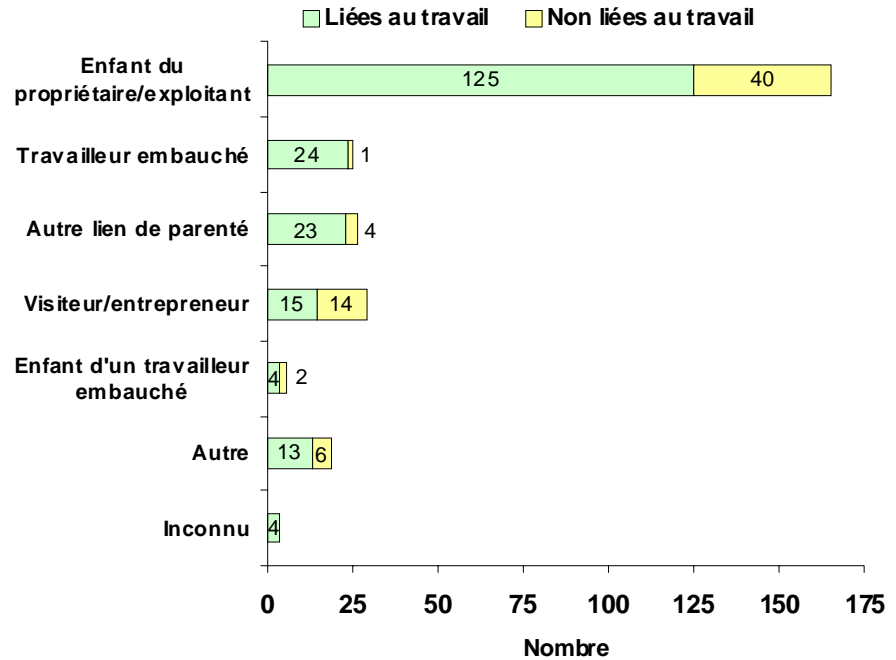


Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

3.7 LIEN DE PARENTÉ

La figure 3.7 illustre la distribution des blessures mortelles liées au milieu agricole en fonction du lien de parenté entre la victime et le propriétaire exploitant. Parmi les enfants et les adolescents victimes de blessures mortelles liées au milieu agricole, 192/274 (70,1%) étaient les enfants des propriétaires exploitant ou de la parenté. Les travailleurs embauchés représentent 9,1% des victimes et les visiteurs, 10,6%, y compris des entrepreneurs payés de 19 ans et moins.

FIGURE 3.7 Blessures mortelles liées au milieu agricole en fonction du lien de parenté entre la victime et l'exploitant agricole, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 274)

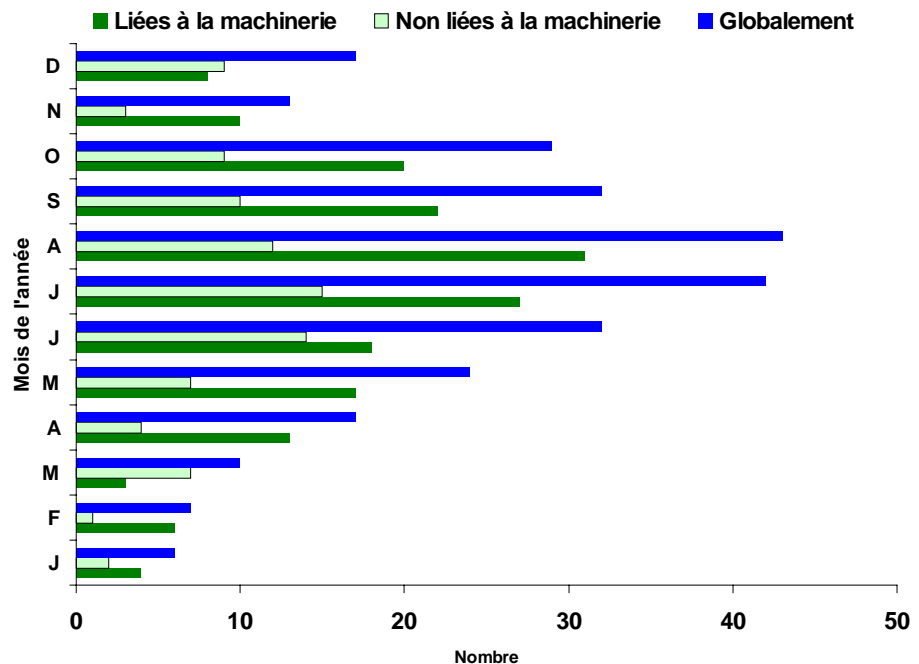


Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

3.8 EN FONCTION DU MOIS

La figure 3.8 illustre la distribution des blessures mortelles liées au milieu agricole chez les enfants et les adolescents en fonction du mois de l'année. Les accidents mortels liés à la machinerie se sont produits le plus couramment d'avril à octobre, un sommet étant atteint au mois d'août. Le nombre diminue brusquement au cours des mois d'hiver. Les accidents mortels non liés à la machinerie se sont produits tous les mois de l'année, mais plus couramment en juin, juillet et août.

FIGURE 3.8 Blessures mortelles liées au milieu agricole en fonction du mois de l'année et de la cause prépondérante, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 274*)



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

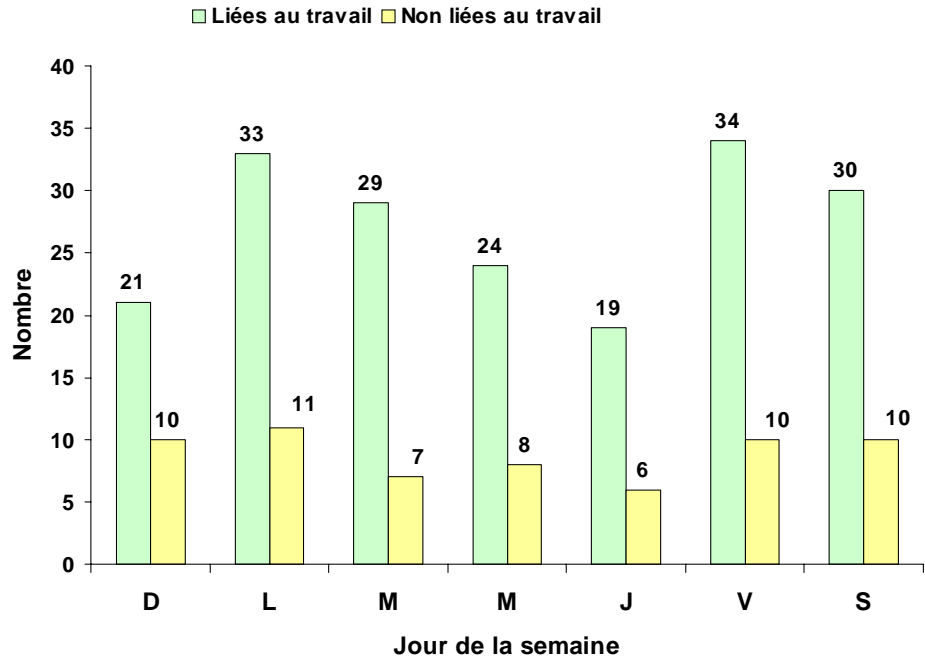
* Absent dans deux cas

3.9 EN FONCTION DU JOUR DE LA SEMAINE

La figure 3.9 illustre la distribution des blessures mortelles liées au milieu agricole en fonction du jour de la semaine. Les accidents mortels liés au travail se sont produits le plus couramment les lundis, vendredis et samedis. Les accidents mortels non liés au travail se sont produits le plus couramment du vendredi au lundi. Il y avait moins d'accidents mortels en semaine les mardis, mercredis et jeudis.

FIGURE 3.9

Blessures mortelles liées au milieu agricole en fonction du jour de la semaine et de la tâche accomplie, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 272)*



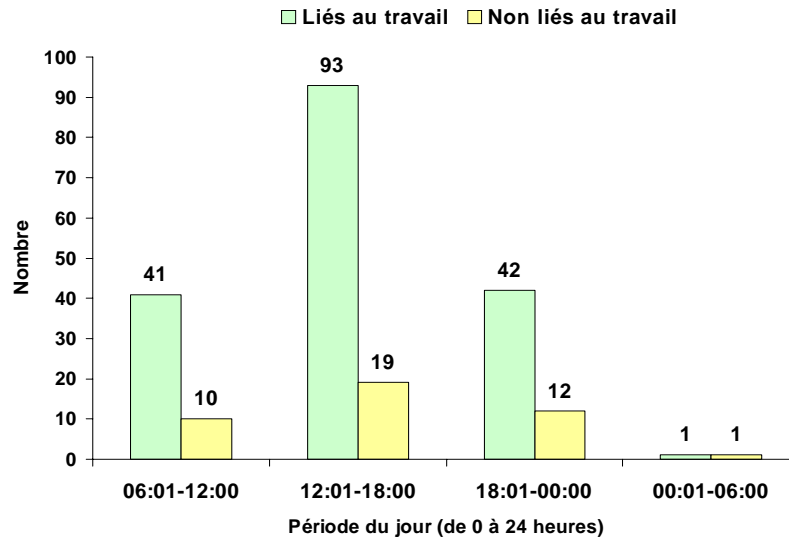
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)
*Absent dans deux cas

3.10 EN FONCTION DE LA PÉRIODE DU JOUR

La figure 3.10 illustre la distribution des blessures mortelles liées au milieu agricole en fonction de la période du jour. Des décès où l'heure est connue, 51,1% sont survenus entre 12 et 18 heures. La distribution est semblable tant pour les incidents liés que non liés au travail.

FIGURE 3.10

Blessures mortelles liées au milieu agricole en fonction de la période du jour et de la tâche accomplie, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 219)*



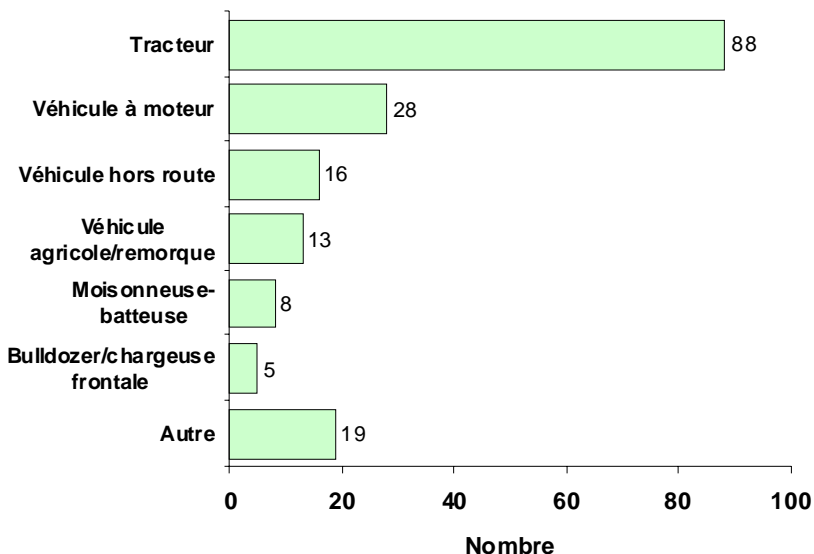
*Données absentes ou inconnues dans 55 cas
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

3.12 LIÉES À LA MACHINERIE

Deux-tiers (66,1%) de toutes les blessures mortelles étaient liées à la machinerie. La figure 3.12 illustre la distribution des blessures mortelles liées à la machinerie en fonction du type de machine. Le tracteur est lié à environ la moitié (48,6%) des accidents mortels. Les véhicules à moteur sont la deuxième cause principale (15,5%), suivis des véhicules hors route (8,8%). Des accidents mortels liés aux véhicules à moteur, 60,7% impliquaient des camions de ferme et 25% des camionnettes. Seulement un accident mortel lié à un véhicule hors route était associé au travail.

FIGURE 3.12

Blessures mortelles en milieu agricole liées à la machinerie en fonction du type de machine, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 181)



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)
La catégorie autre comprend : vis sans fin, tondeuse, prise de force, presse à foin, charrue, élévateur à foin/transporteur, épandeur de fumier

3.13 MÉCANISME DE BLESSURE
TABLEAU 3.13
Blessures mortelles liées au milieu agricole, en fonction du mécanisme de blessure et du groupe d'âge, de 1990 à 2003, (nombre de cas : 274)

Mécanisme	1 à 4 ans		5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		1 à 19 ans	
	N^{bre}	%	N^{bre}	%	N^{bre}	%	N^{bre}	%	N^{bre}	%
Spectateur ou passager descendu de la machine écrasé/heurté/coincé	34	35,4	10	18,5	2	4,4	1	1,3	47	17,2
Renversement de la machine	3	3,1	5	9,3	15	33,3	18	22,8	41	15,0
Chute d'un passager d'une machine en mouvement, puis écrasé, heurté ou coincé	19	19,8	10	18,5	6	13,3	4	5,1	39	14,2
Noyade	20	20,8	8	14,8	2	4,4	4	5,1	34	12,4
Enchevêtrement/emmêlement dans une machine	2	2,1	2	3,7	3	6,7	8	10,1	15	5,5
Lié aux animaux	4	4,2	5	9,3	3	6,7	2	2,5	14	5,1
Accident de la circulation entre machine/véhicule	0	0,0	0	0,0	3	6,7	9	11,4	12	4,4
Heurté par un objet (non lié à une machine)	5	5,2	1	1,9	2	4,4	3	3,8	11	4,0
Pris dans/sous/ou entre objets (non lié à une machine)	5	5,2	5	9,3	0	0,0	0	0,0	10	3,6
Coincé ou heurté par un composant de la machine ou par l'effondrement de la machine	0	0,0	3	5,6	1	2,2	4	5,1	8	2,9
Exposition à une substance toxique	0	0,0	0	0,0	0	0,0	7	8,9	7	2,6
Conducteur/conducteur descendu de la machine/autre écrasement par une machine en mouvement	0	0,0	1	1,9	1	2,2	4	5,1	6	2,2
Exposition au feu	0	0,0	2	3,7	0	0,0	4	5,1	6	2,2
Chute d'un passager depuis une machine en mouvement, sans qu'il y ait eu écrasement, heurt ou coincement par la machine	2	2,1	0	0,0	1	2,2	1	1,3	4	1,5
Chute depuis une hauteur (non liée à la machinerie)	0	0,0	1	1,9	1	2,2	1	1,3	3	1,1
Asphyxie par céréales ou terre	0	0,0	0	0,0	1	2,2	2	2,5	3	1,1
Collision hors route entre machines	0	0,0	0	0,0	1	2,2	2	2,5	3	1,1
Autre lié à la machinerie*	1	1,0	0	0,0	1	2,2	4	5,1	6	2,2
Autre non lié à la machinerie**	1	1,0	1	1,9	2	4,4	1	1,3	5	1,8
TOTAL	96	100	54	100	45	100	79	100	274	100

Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

* comprend les incidents suivants : noyade dans une machine, heurté par un objet tombé de la machine, explosion/feu de la machine, chute du conducteur depuis la machine.

** comprend les blessures liées aux armes à feu, à l'électrocution et à l'étranglement.

Le TABLEAU 3.13 illustre la distribution des mécanismes de blessures mortelles en milieu agricole en fonction du groupe d'âge. Quatre des cinq principaux mécanismes conduisant à des blessures mortelles étaient liés à la machinerie. Globalement, les écrasements par une machine et les renversements de machine sont à l'origine d'environ la moitié de tous les décès (48,6%). La fréquence des décès liés aux écrasements par une machine a diminué chez les groupes plus âgés.

Parmi les plus jeunes enfants de 1 à 4 ans, l'écrasement de spectateur constitue la cause principale de décès (35,4%). Dans chacun des cas, les enfants n'effectuaient pas de tâche agricole, mais se trouvait à proximité d'un endroit où l'on en effectuait une. Chez les enfants de 5 à 9 ans, les causes les plus fréquentes de décès étaient les écrasements de spectateurs (18,5%) et de passagers (18,5%). Chez les deux plus jeunes groupes d'âge, la noyade est une cause importante de décès, soit la deuxième cause chez les enfants de 1 à 4 ans (20,8%) et la troisième cause la plus importante chez les enfants de 5 à 9 ans (14,8%).

La tendance change radicalement chez les enfants de 10 à 14 ans où les renversements de la machine constituent la cause principale des décès (33,3%), suivie de l'écrasement de passagers (13,3%). Des renversements, 46,7% étaient des véhicules hors route (VHR). De ces renversements, un seulement était lié au travail. Chez les enfants de 10 à 14 ans, l'écrasement de passagers (4,4%) et la noyade (4,4%) ont fait peu de victimes.

Chez les adolescents de 15 à 19 ans, les écrasements étaient relativement rares (l'écrasement de passagers ne constituant que 5,1% des décès et l'écrasement de spectateurs, 1,3%). Les renversements de la machine constituent la cause principale de décès chez le groupe d'âge le plus vieux (22,8%), suivie des accidents de la circulation (11,4%) et des enchevêtrements dans une machine (10,1%). L'exposition à des substances toxiques est aussi une cause importante de décès chez ce groupe d'âge (8,9%). L'exposition aux vapeurs de sulfure d'hydrogène émanant des excréments de porcs constitue 42,9% des mortalités dues à l'exposition aux substances toxiques chez les adolescents de 15 à 19 ans.

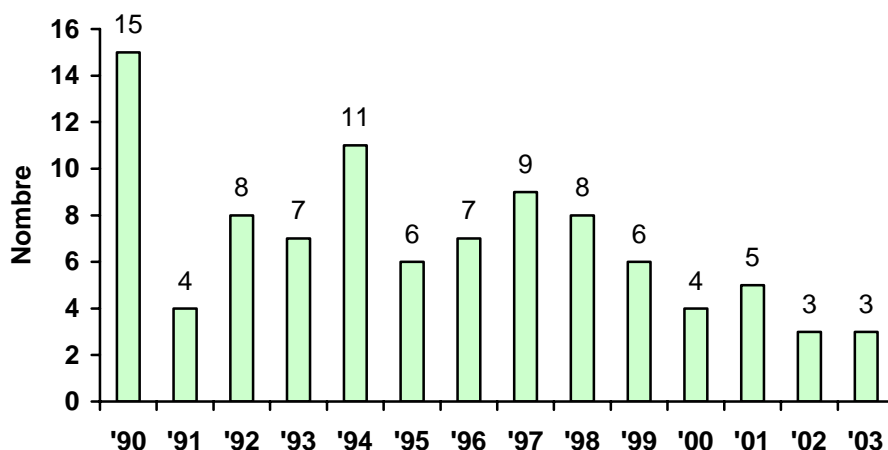
4 BLESSURES MORTELLES EN MILIEU AGRICOLE CHEZ LES ENFANTS DE 1 À 4 ANS

4.1 EN FONCTION DE L'ANNÉE

La figure 4.1 illustre la distribution des blessures chez les enfants de 1 à 4 ans en fonction de l'année. Le nombre d'accidents mortels par année semble avoir diminué au cours de la période de surveillance. Il faut interpréter ce constat avec circonspection étant donné que la population agricole a aussi diminué de 1990 à 2003.

FIGURE 4.1

Blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants de 1 à 4 ans, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 96)



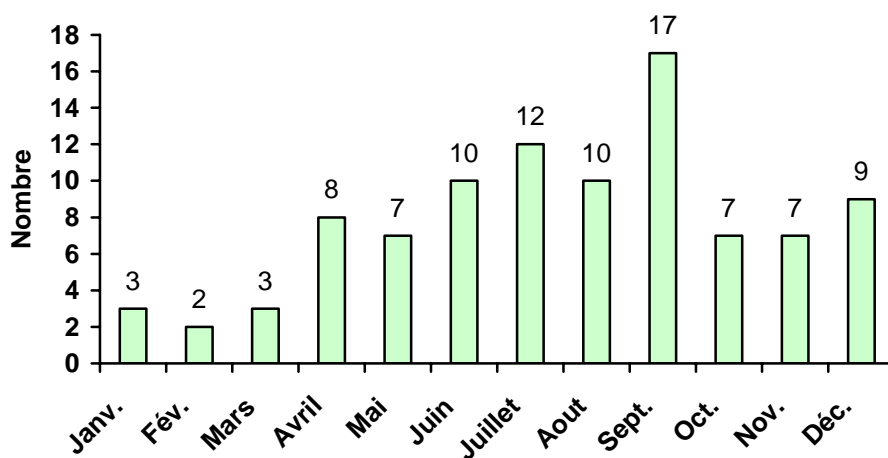
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

4.2 EN FONCTION DU MOIS

La figure 4.2 illustre la distribution des blessures mortelles en fonction du mois de l'année. Chaque mois de l'année, des enfants de 1 à 4 ans subissaient des blessures mortelles. Le nombre d'accidents mortels a diminué pendant les mois d'hiver, mais a augmenté de mai à décembre, atteignant un sommet en septembre.

FIGURE 4.2

Blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants de 1 à 4 ans en fonction du mois de l'année, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 96)



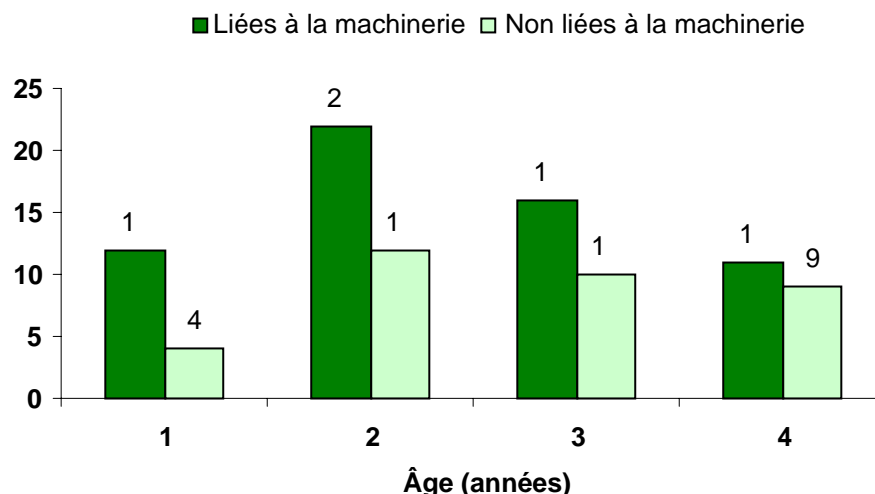
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

4.3 CAUSE PRÉPONDÉRANTE EN FONCTION DE L'ÂGE

La figure 4.3 illustre le nombre d'accidents mortels en milieu agricole en fonction de l'âge et de la cause prépondérante. Les enfants d'un an affichaient la proportion la plus élevée de décès liés à la machinerie (75%). Chez tous les groupes d'âge, le nombre de décès liés à la machinerie est supérieur au nombre de décès non liés à la machinerie.

FIGURE 4.3

Blessures mortelles chez les enfants de 1 à 4 ans en fonction de l'âge et de la cause prépondérante, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 96)



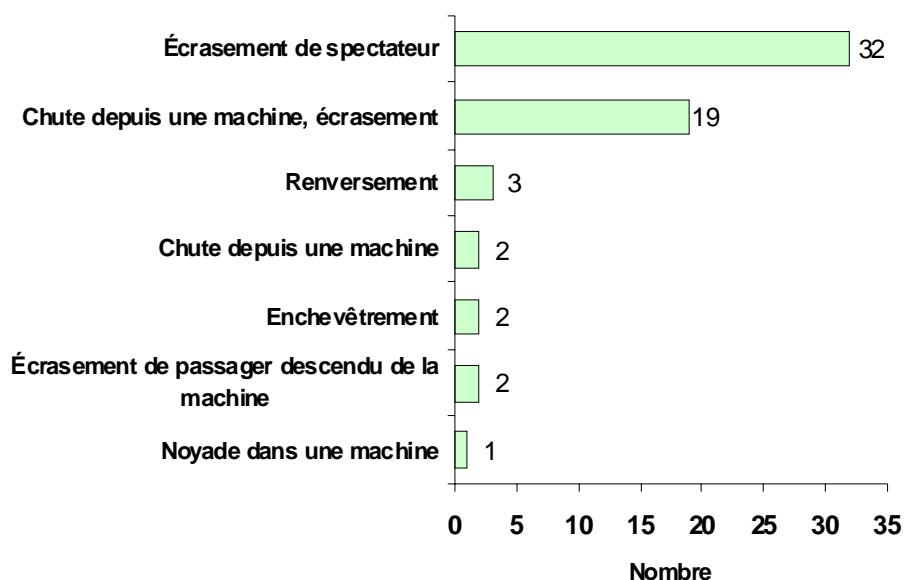
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

4.4 LIÉES À LA MACHINERIE

Les accidents mortels liés à la machinerie représentent 63,5% (61/96) de toutes les blessures mortelles chez ce groupe d'âge. La cause principale des blessures liées à la machinerie est attribuée aux écrasements de spectateurs et de passagers. Les écrasements sont liés à 55,2% de tous les accidents mortels chez les enfants de 1 à 4 ans. 24 enfants ont été écrasés alors qu'ils étaient passagers à bord d'une machine. (Les incidents incluant des passagers comprennent les renversements de la machine ainsi que les chutes d'une machine où la victime n'a pas été écrasée.)

FIGURE 4.4

Blessures mortelles liées à la machinerie chez les enfants de 1 à 4 ans en fonction du mécanisme de blessure, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 61)



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

4.5 TENDANCES DES BLESSURES MORTELLES LIÉES À LA MACHINERIE CHEZ LES ENFANTS DE 1 À 4 ANS

- 90,1% (55/61) des accidents mortels liés à la machinerie étaient associés au travail.
- Dans 54,1% des accidents mortels liés à la machinerie, l'enfant accompagnait un adulte qui effectuait une tâche liée à l'agriculture. Quant aux autres incidents, l'enfant jouait à proximité du lieu de travail.

Écrasement par une machine*

- Le tracteur est lié à 78,9% des écrasements de passagers.
- Pour ce qui est de l'écrasement mortel de spectateurs, 31,2% étaient liés à des camions et 37,5% à des tracteurs.
- Des machines liées aux 34 écrasements mortels de spectateurs et de passagers descendus de la machinerie, la machine avançait dans 52,9% des cas et reculait dans 35,3%.
- Dans au moins 55,9% des écrasements, le conducteur était le père de la victime. En tout et par tout, un membre de la famille de la victime conduisait la machine dans au moins 70,6% des écrasements.

*Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport *Écrasements reliés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000*, disponible au site WEB suivant : www.CAISP.ca.

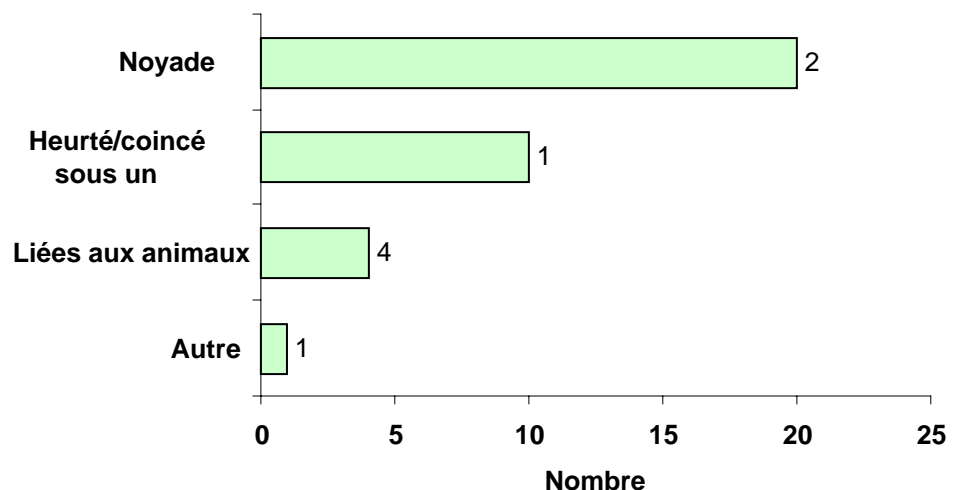
4.6 NON LIÉES À LA MACHINERIE

La figure 4.6 illustre la distribution des accidents mortels non liés à la machinerie en fonction du mécanisme de blessure. La noyade dans des plans d'eau naturels et artificiels dans les fermes représente 57,1% de tous les accidents mortels non liés à la machinerie chez ce groupe d'âge.

Le fait d'être heurté par un objet lourd ou coincé sous celui-ci est le deuxième mécanisme le plus courant de blessures non liées à la machinerie (28,6). Une grande variété d'objets lourds sont en cause dont deux barrières en acier et deux panneaux / séparateurs de clôture en acier.

FIGURE 4.6

Blessures mortelles non liées à la machinerie chez les enfants de 1 à 4 ans, en fonction du mécanisme de blessure de 1990 à 2003 (nombre de cas : 35)



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

4.7 TENDANCES DES BLESSURES MORTELLES NON LIÉES À LA MACHINERIE CHEZ LES ENFANTS DE 1 À 4 ANS

- Des accidents mortels non liés à la machinerie, 31,4% étaient associés au travail et 68,6% à un risque environnemental à la ferme.

Noyade

- La noyade est la principale cause des accidents mortels non liés à la machinerie chez les enfants de 1 à 4 ans (57,1%).
- C'est chez ce groupe d'âge qu'il y a eu le plus grand nombre de noyades parmi les enfants et les adolescents.
- Plus de la moitié, soit 55% (11/20) des noyades, sont survenues dans des plans d'eau artificiels tels que des étangs-réservoirs, des mangeoires et des bassins d'eaux usées.

Heurté par un objet ou coincé sous un objet

- Tous ces incidents, sauf un, sont survenus lorsqu'un enfant a fait tomber sur lui un objet lourd (ex: barrière en acier). La plupart de ces accidents mortels se sont produits dans la cour de la ferme ou l'étable.

Liés aux animaux

- Tous les accidents mortels sont liés aux chevaux.

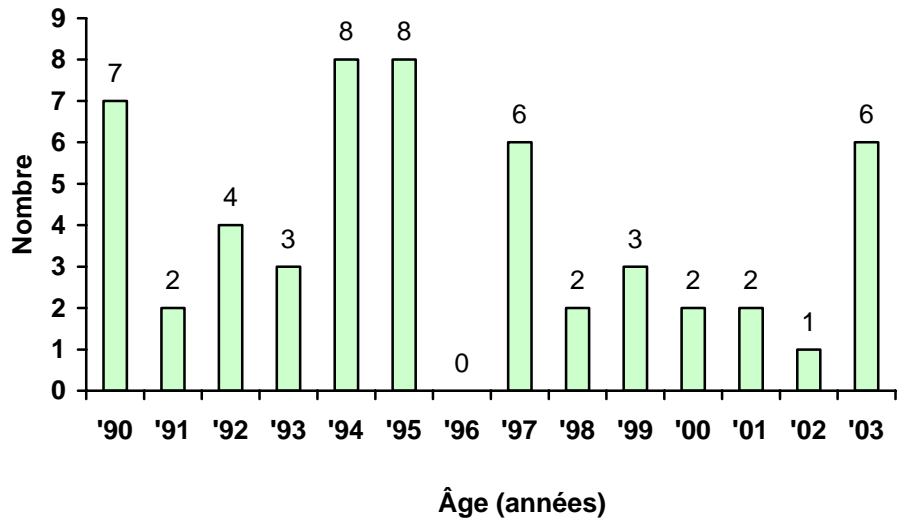
5 BLESSURES MORTELLES EN MILIEU AGRICOLE CHEZ LES ENFANTS DE 5 À 9 ANS

5.1 EN FONCTION DE L'ANNÉE

La figure 5.1 illustre la distribution des blessures en fonction de l'année chez les enfants de 5 à 9 ans. Aucune tendance n'a pu être décelée dans le nombre d'accidents mortels au cours de la période de surveillance. Il y a eu un grand nombre de blessures en 2003 même s'il est connu que la population agricole a diminué depuis 1990.

FIGURE 5.1

Blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants de 5 à 9 ans en fonction de l'année, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 54)



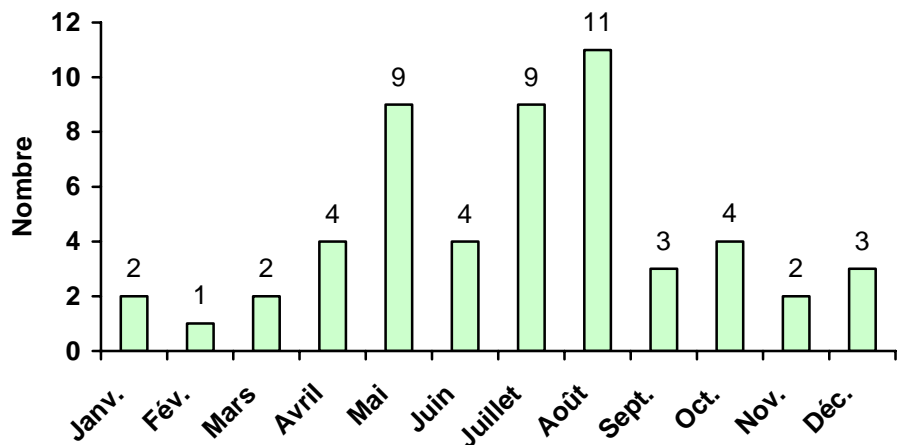
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

5.2 EN FONCTION DU MOIS

Même si la plupart des accidents mortels se sont produits de mai à août, les enfants de 5 à 9 ans subissaient des blessures tous les mois de l'année. Les nombres d'accidents mortels étaient plus élevés en mai et au cours de la période des vacances scolaires, soit en juillet et en août.

FIGURE 5.2

Blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants de 5 à 9 ans en fonction du mois de l'année, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 54)



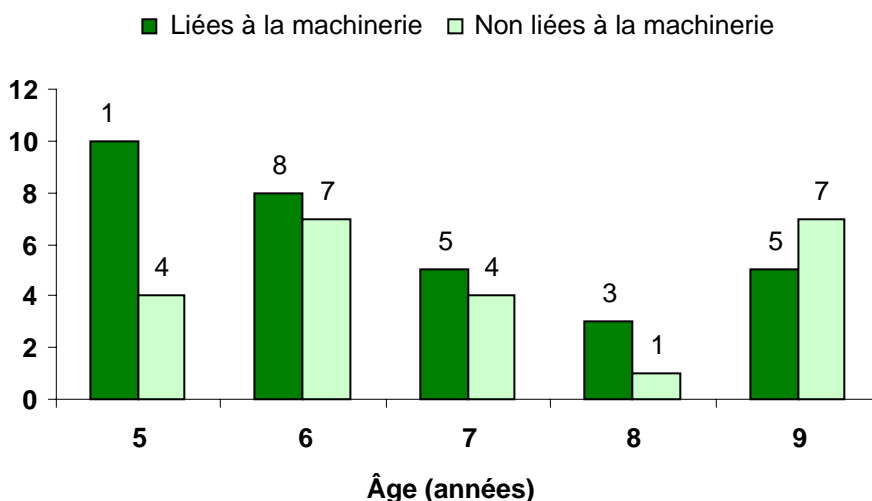
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

5.3 CAUSE PRÉPONDÉRANTE SELON L'ÂGE

La figure 5.3 illustre le nombre d'accidents mortels en milieu agricole en fonction de l'âge et de la cause prépondérante. Les enfants de cinq et de huit ans affichent les proportions les plus élevées de décès liés à la machinerie (71,4% et 75% respectivement). Chez les enfants de 5 à 8 ans, le nombre de décès lié à la machinerie surpasse le nombre non lié à la machinerie.

FIGURE 5.3

Blessures mortelles chez les enfants de 5 à 9 ans en fonction de la cause prépondérante et de l'âge, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 54)



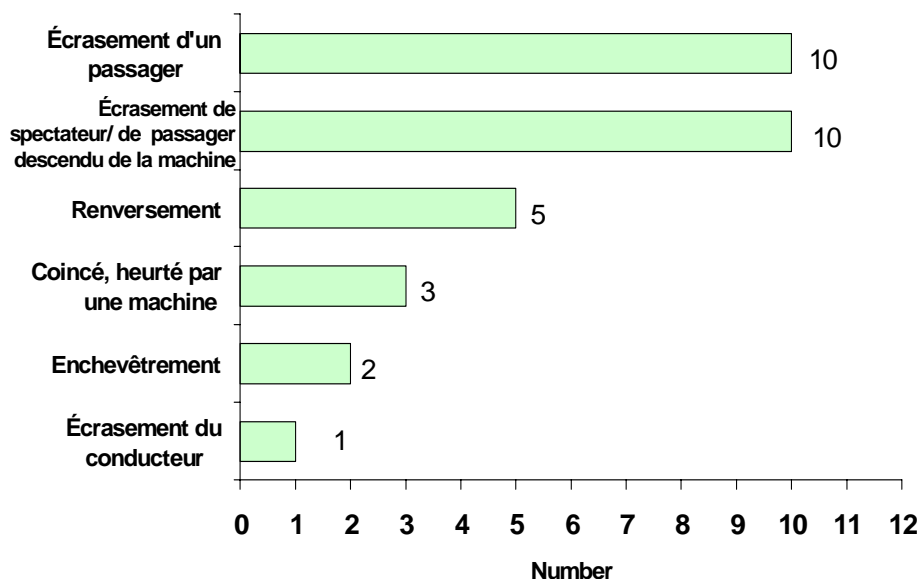
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

5.4 LIÉES À LA MACHINERIE

Les accidents mortels liés à la machinerie représentent 57,4% (31/54) de tous les accidents mortels chez les enfants de 5 à 9 ans. La cause principale des blessures était l'écrasement de passagers (32,3%). Ensemble, les écrasements de spectateurs et de passagers descendus de la machine représentent 32,3% des décès liés à la machinerie. En tout, 64,6% de tous les accidents mortels liés à la machinerie chez les enfants de 5 à 9 ans sont issus d'écrasements. Treize enfants sont décédés parce qu'ils étaient passagers à bord d'une machine. (Ces incidents comprennent tout renversement où l'enfant était passager.)

FIGURE 5.4

Blessures mortelles liées à la machinerie chez les enfants de 5 à 9 ans en fonction du mécanisme de blessure, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 31)



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

5.5 TENDANCES DES BLESSURES MORTELLES LIÉES À LA MACHINERIE CHEZ LES ENFANTS DE 5 À 9 ANS

- 87.1% (27/31) des accidents mortels liés à la machinerie étaient associés au travail
- Dans 71% des accidents mortels liés à la machinerie, l'enfant accompagnait un adulte qui effectuait une tâche agricole. Quant aux autres accidents, soit l'enfant jouait à proximité de l'aire de travail soit il effectuait une tâche agricole.

Écrasement par une machine*

- Dans 50% (5/10) des écrasements de passagers, l'accident était lié au tracteur. Trois camions et deux chariots ont aussi été liés aux écrasements de passagers.
- Pour ce qui est de l'écrasement de spectateurs et d'un passager descendu de la machine, 80% des accidents étaient liés aux tracteurs, les deux autres accidents étant liés à un véhicule agricole et à un épandeur de fumier.
- Des 10 écrasements mortels de spectateurs et de passagers descendus de la machine, cette dernière avançait dans 40% des cas et reculait dans 30% des cas. Dans deux cas, l'orientation qu'empruntait la machine était inconnue.
- Au moins 70% des victimes ont été écrasées par une machine que conduisaient des membres de la famille.

Renversement de la machine

- Parmi les victimes de renversements, un enfant de 8 ans conduisait un VTT et un autre de 7 ans conduisait une tondeuse à siège. Les autres enfants victimes d'écrasements étaient montés à bord de la machine comme passagers.

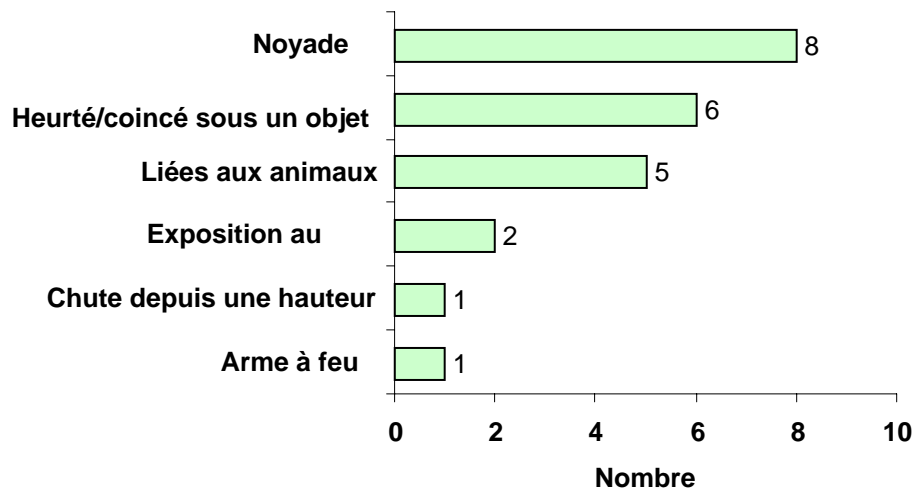
*Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport *Écrasements reliés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000*, disponible au site WEB suivant : www.CAISP.ca.

5.6 NON LIÉES À LA MACHINÉRIE

La figure 5.6 illustre la distribution des accidents mortels non liés à la machinerie en fonction du mécanisme de blessure. La noyade dans des plans d'eau naturels et artificiels à la ferme représente 34,8% de tous les accidents mortels non liés à la machinerie chez les enfants de 5 à 9 ans. Le fait d'être heurté par un objet lourd ou être pris sous celui-ci a été déclaré le mécanisme de blessures dans 26,1% des cas non liés à la machinerie. Des blessures mortelles non liées à la machinerie, 21,7% sont attribués aux animaux (trois aux chevaux et deux à une attaque de chiens domestiques).

FIGURE 5.6

Blessures mortelles non liées à la machinerie chez les enfants de 5 à 9 ans, en fonction du mécanisme de blessure, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 23)



5.7 TENDANCES DES BLESSURES MORTELLES NON LIÉES À LA MACHINÉRIE CHEZ LES ENFANTS DE 5 À 9 ANS

- Parmi les décès non liés à la machinerie, 39,1% sont associés au travail et 60,9% à un risque environnemental de la ferme.

Noyade

- La noyade est la principale cause de décès non liés à la machinerie chez les enfants de 5 à 9 ans (34,8%).
- Des noyades, 87,5% (7/8) sont survenues dans des plans d'eau artificiels tels que des bassins de stabilisation des eaux usées et des étangs-réservoirs.

Heurté par un objet ou coincé sous un objet

- De ces incidents, 66,7% se sont produits lorsqu'un enfant, en jouant, a fait tomber sur lui un objet lourd (e.g. une barrière d'acier).

Liés aux animaux

- De ces décès, 60% étaient liés aux chevaux et 40% aux chiens

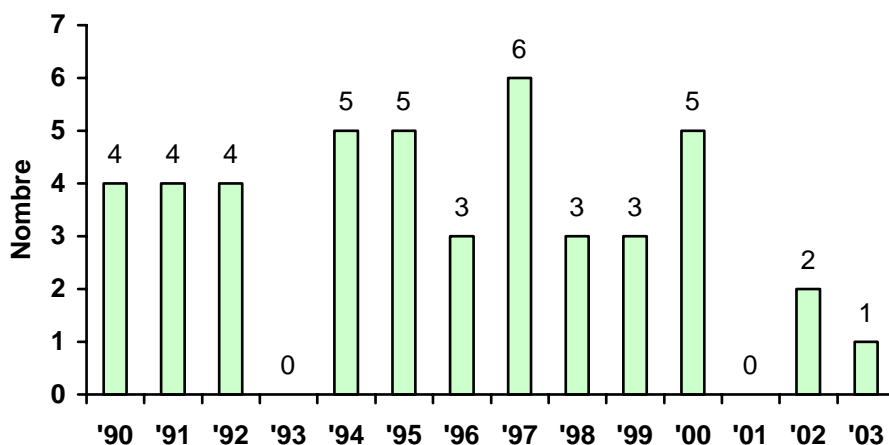
6 BLESSURES MORTELLES EN MILIEU AGRICOLE CHEZ LES ENFANTS DE 10 À 14 ANS

6.1 EN FONCTION DE L'ANNÉE

La figure 6.1 illustre la distribution des blessures en fonction de l'année chez les enfants de 10 à 14 ans. Aucune tendance particulière n'a pu être décelée dans le nombre d'accidents mortels par année au cours de la période de surveillance.

FIGURE 6.1

Blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants de 10 à 14 ans en fonction de l'année, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 45)



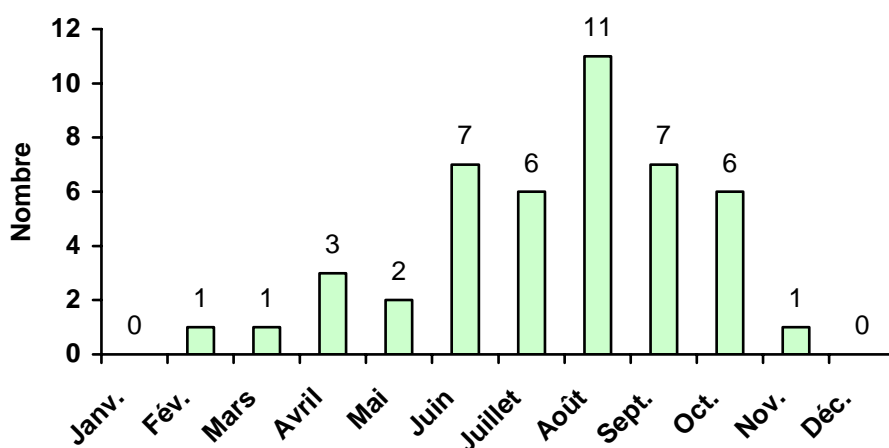
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

6.2 EN FONCTION DU MOIS

La figure 6.2 illustre la distribution des blessures mortelles en fonction du mois de l'année. Chez ce groupe d'âge, la plupart des accidents mortels se sont produits de juin à octobre. Le plus grand nombre d'accidents mortels (24,4%) est survenu pendant le mois d'août, mois de vacances scolaires. Aucun enfant de 10 à 14 ans n'a subi d'accidents mortels au cours des mois de décembre et janvier.

FIGURE 6.2

Blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants de 10 à 14 ans en fonction du mois de l'année, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 45)



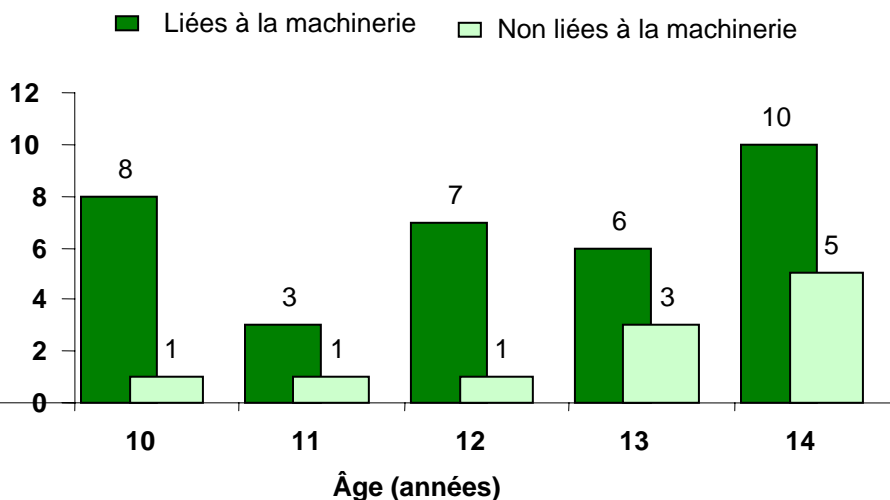
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

6.3 CAUSE PRÉPONDÉRANTE EN FONCTION DE L'ÂGE

La figure 6.3 illustre le nombre d'accidents mortels en milieu agricole en fonction de l'âge et de la cause prépondérante. Les enfants de 10 et 12 ans affichent les proportions les plus élevées de décès liés à la machinerie (88,9% et 87,5%). Chez tous les groupes, le nombre de décès liés à la machinerie surpasse le nombre de décès non liés à la machinerie. Il y a eu plus de décès chez les enfants de 14 ans que chez les autres groupes d'âge.

FIGURE 6.3

Blessures mortelles chez les enfants de 10 à 14 ans, en fonction de l'âge et de la cause prépondérante, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 45)



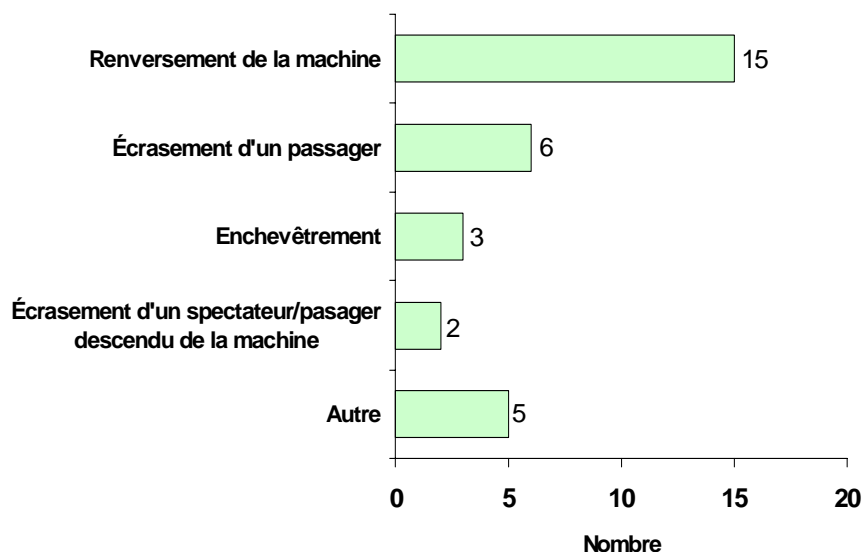
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

6.4 LIÉES À LA MACHINERIE

Les accidents mortels liés à la machinerie représentent 75,6% (34/45) de tous les accidents mortels chez les enfants de 10 à 14 ans. Le mécanisme de blessure le plus important est de loin le renversement d'une machine (42,9% des décès liés à la machinerie). Les six écrasements de passagers représentent 17,6% des décès liés à la machinerie. Quatre enfants passagers sont décédés à la suite de renversements de la machine. Les véhicules hors route sont la cause de onze décès (32,4%) dont dix véhicules tous terrains et un scooter des sables. Des décès attribués à un VHR, six sont survenus lors de renversements, trois dans des accidents de la circulation et il y a eu un écrasement de passager et une collision hors route.

FIGURE 6.4

Blessures mortelles liées à la machinerie chez les enfants de 10 à 14 ans, en fonction du mécanisme de blessure, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 34 cas)



*comprend un incident de chacun des suivants : coïncé/heurté par une machine, écrasement du conducteur, chute du conducteur, collision hors route, heurté par un objet tombé de la machine.

Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

6.5 TENDANCES DES BLESSURES MORTELLES LIÉES À LA MACHINERIE CHEZ LES ENFANTS DE 10 À 14 ANS

- 70,6% (24/34) des décès liés à la machinerie étaient associés au travail. Des victimes, 58,8% effectuaient elles-mêmes des travaux.
- Douze des machines liées aux accidents mortels étaient des tracteurs (35,3%), 11, des véhicules hors route (32,5%), 5, des véhicules à moteur (14,7%) et 2, des moissonneuses (5,9%). Un incident est lié à chacun des suivants : un élévateur à foin, un outil mécanique, une moissonneuse-batteuse et une tondeuse.
- Tous les enfants décédés lors d'un accident lié aux VHR étaient des garçons.
- Seulement un des 11 décès (9,1%) liés aux VHR était associé au travail.
- Dix-huit des enfants décédés conduisaient la machine, ce qui comprend
 - un enfant de dix ans, deux enfants de 12 ans et deux enfants de 14 ans qui conduisaient un plein tracteur;
 - un enfant de 11 ans qui conduisait un camion à grains sur une route (de section);
 - un enfant de 14 ans qui utilisait une tondeuse;
 - trois enfants de 10 ans, un enfant de 11 ans, un de 12 ans, deux de 13 ans et quatre de 14 ans qui conduisaient des véhicules hors route.

Renversement de la machine

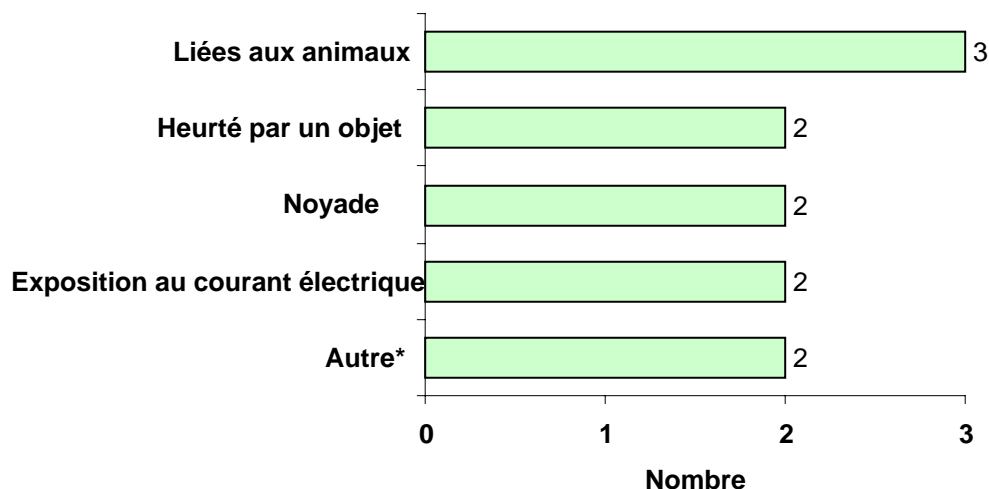
- De ces renversements, 46,7% étaient liés à des véhicules hors route et 33,3% à des pleins tracteurs.
- De ces renversements, 46,7% étaient liés au travail
- Des sept renversements de VHR, un seulement (14,3%) était lié au travail.

6.5 NON LIÉES À LA MACHINERIE

La figure 6.6 illustre la distribution des accidents mortels non liés à la machinerie en fonction du mécanisme de blessure.

Seulement onze enfants de 10 à 14 ans ont été victimes d'accidents mortels non liés à la machinerie de 1990 à 2003. Trois enfants (27,3%) sont décédés à la suite d'un accident avec des chevaux, deux ont été heurtés par un objet, deux se sont noyés dans un étang-réservoir et deux ont été électrocutés.

FIGURE 6.6 Blessures mortelles non liées à la machinerie chez les enfants de 10 à 14 ans, en fonction du mécanisme de blessure de 1990 à 2003 (nombre de cas : 11)



*comprend une chute depuis une hauteur et une blessure par arme à feu

Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

6.7 TENDANCES DES BLESSURES MORTELLES NON LIÉES À LA MACHINERIE CHEZ LES ENFANTS DE 10 À 14 ANS

- Parmi les accidents mortels non liés à la machinerie, 54,5% étaient associés au travail et 45,5% à un risque environnemental de la ferme.

Liées aux animaux

- Les accidents liés aux animaux étaient la principale cause d'accidents mortels non liés à la machinerie chez les enfants de 10 à 14 ans.
- Les chevaux sont liés aux trois accidents de cette catégorie. Deux cavaliers ont été désarçonnés de leur monture et un enfant s'est trouvé entremêlé dans les guides d'un cheval qui l'a traîné.

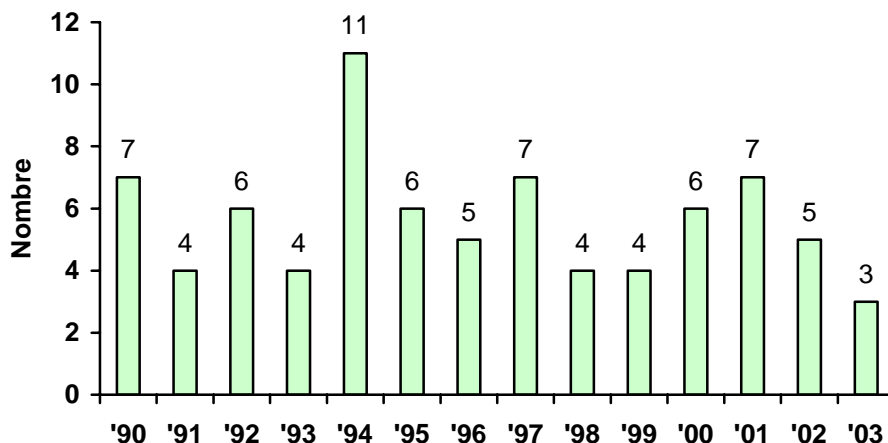
7 BLESSURES MORTELLES EN MILIEU AGRICOLE CHEZ LES ADOLESCENTS DE 15 À 19 ANS

7.1 EN FONCTION DE L'ANNÉE

La figure 7.1 illustre la distribution des blessures chez les adolescents de 15 à 19 ans en fonction de l'année. Aucune tendance particulière n'a pu être décelée dans le nombre d'accidents mortels par année au cours de la période de surveillance.

FIGURE 7.1

Blessures mortelles en milieu agricole chez les adolescents de 15 à 19 ans en fonction de l'année, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 79)



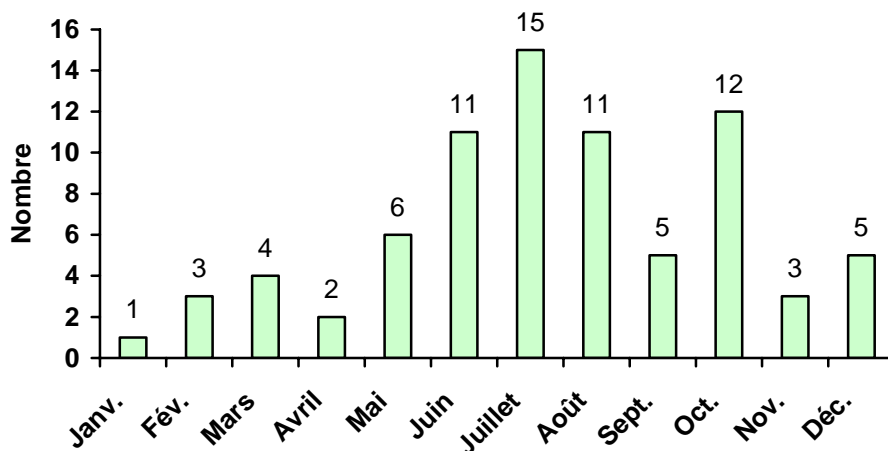
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

7.2 EN FONCTION DU MOIS DE L'ANNÉE

La figure 7.2 illustre la distribution des blessures mortelles en fonction du mois de l'année. Chez ce groupe d'âge, la plupart des accidents mortels se sont produits de juin à août. Le plus grand nombre d'accidents mortels est survenu pendant le mois de juillet, mois de vacances scolaires. Un deuxième sommet a été atteint en octobre.

FIGURE 7.2

Blessures mortelles en milieu agricole chez les adolescents de 15 à 19 ans en fonction du mois de l'année, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 79)



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

7.3 CAUSE PRÉPONDÉRANTE EN FONCTION DE L'ÂGE

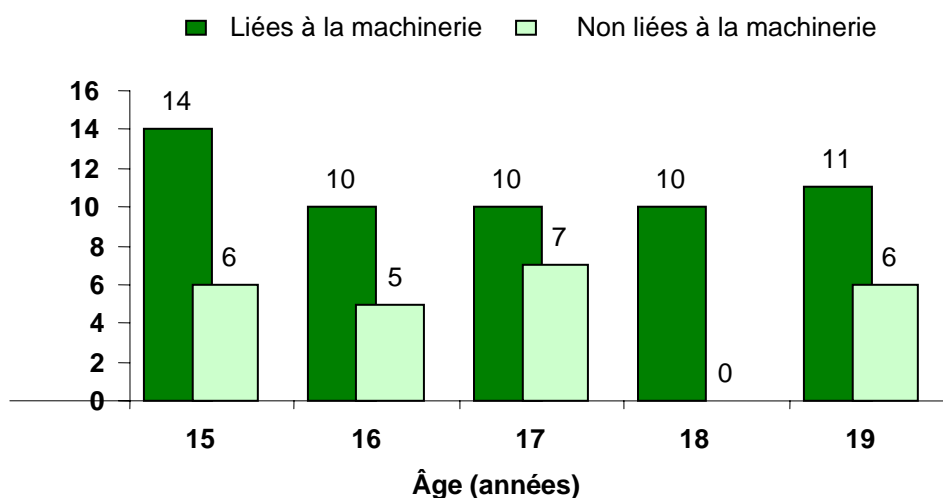
La figure 7.3 illustre le nombre d'accidents mortels en milieu agricole en fonction de l'âge et de la cause prépondérante. Les adolescents de dix-huit et de quinze ans affichent les proportions les plus élevées de décès liés à la machinerie (100% et 70%). Chez tous les groupes d'âge, le nombre de décès liés à la machinerie surpasse le nombre de décès non liés à la machinerie. Il y a eu davantage de décès chez les adolescents de quinze ans que chez n'importe quel autre groupe d'âge.

7.4 LIÉES À LA MACHINERIE

Les accidents mortels liés à la machinerie représentent 69,6% (55/79) de tous les accidents mortels chez les adolescents de 15 à 19 ans, la cause prépondérante étant des renversements (32,7%). Les accidents de la route et les enchevêtrements dans une machine représentent 16,4% et 14,5% des décès liés à la machinerie.

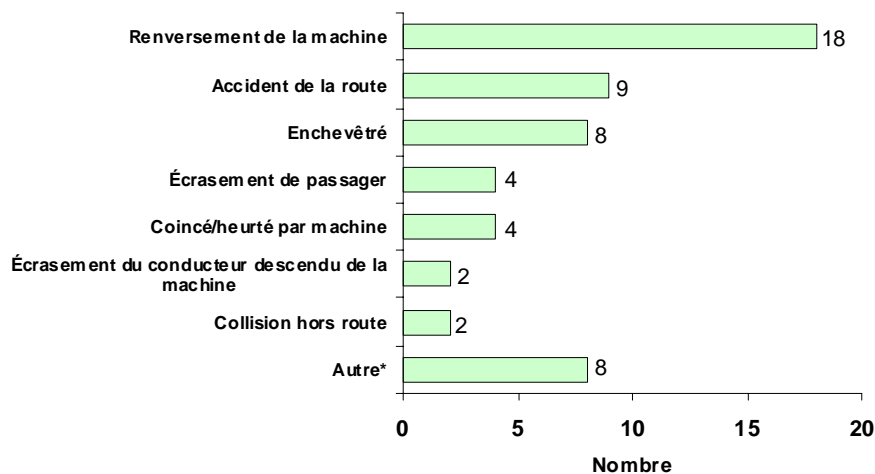
Contrairement à ce qui est survenu chez les enfants de 10 à 14 ans, quatre décès seulement (7,2%) étaient liés à des VHR et aucun n'était lié au travail.

FIGURE 7.3 Blessures mortelles chez les adolescents de 15 à 19 ans, en fonction de l'âge et de la cause prépondérante, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 79)



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

FIGURE 7.4 Blessures mortelles liées à la machinerie chez les adolescents de 15 à 19 ans en fonction du mécanisme de blessure, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 55)



*comprend un incident de chacun des suivants: chute du conducteur de la machine (sans écrasement), écrasement du conducteur, chute d'un passager (sans écrasement), écrasement de passager, explosion liée à la machine, noyade liée à la machine, écrasement non spécifié, heurté par un objet propulsé par la machine.

Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

7.5 TENDANCES DES BLESSURES MORTELLES LIÉES À LA MACHINERIE CHEZ LES ADOLESCENTS DE 15 À 19 ANS

- 92,7% des victimes de blessures liées à la machinerie étaient des garçons.
- 85,5% (47/55) des accidents mortels liés à la machinerie étaient liés au travail.
- 83% (39/47) des victimes de blessures mortelles effectuaient une tâche agricole elles-mêmes.
- Parmi la machinerie agricole liée aux décès, 25 étaient des tracteurs (45,5%), 10, des véhicules à moteur (18,2%), 5, des moissonneuses-batteuses (9%), 4, des vis sans fin (7,2%), 3, des remorques (5,5%), et 2, des prises de force (3,6%) ainsi qu'une chargeuse frontale et une récolteuse.
- 47,3% des adolescents victimes d'accidents mortels liés à la machinerie conduisaient la machine.

Renversement de la machine

- Des 18 renversements de la machine, 16 (88,8%) étaient liés à de pleins tracteurs, les deux autres machines étant un véhicule à moteur et un VTT

Accidents de la route

- Aucune des neuf victimes d'accidents de la route n'étaient travailleur agricole. Leur mort a été classée parmi les décès en milieu agricole parce que huit des victimes sont décédées lors de collisions avec de la machinerie agricole et une lors d'une collision avec un animal de la ferme. Aucun des conducteurs de la machinerie agricole n'a été tué.
- Il semblerait que trois des collisions sont survenues en raison d'une erreur de conduite de la part de la victime. Deux de ces collisions étaient liées à des motocyclettes roulant à haute vitesse et qui sont entrés en collision avec des machines agricoles qui effectuaient un virage à gauche.
- Trois victimes sont décédées alors qu'elles voyageaient ensemble dans un véhicule qui est entré en collision avec une grosse moissonneuse qui avait traversé la ligne transversale en effectuant un virage à droite.

Enchevêtrement

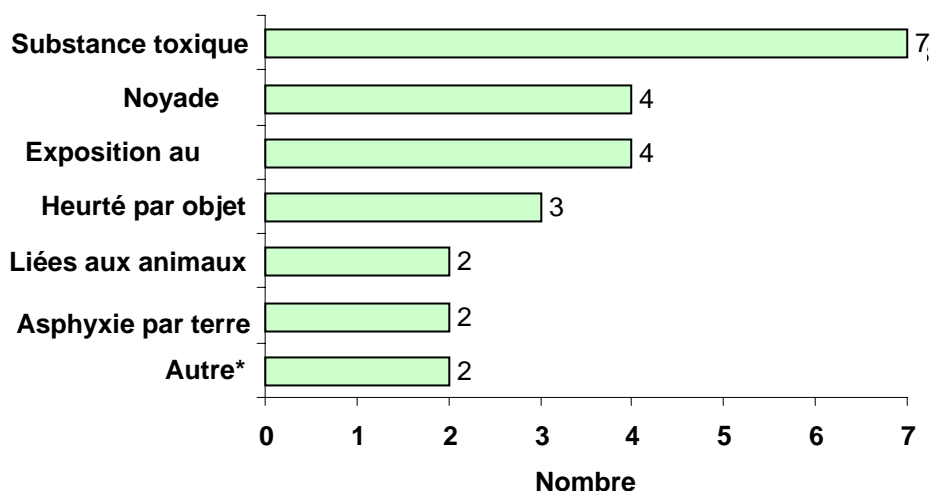
- Les huit enchevêtrements survenus étaient liés au travail.
- Dans au moins cinq des incidents, l'enchevêtrement a été attribué à des vêtements amples.

7.6 NON LIÉES À LA MACHINERIE

La figure 7.6 illustre la distribution des accidents mortels non liés à la machinerie en fonction du mécanisme de blessure.

De 1990 à 2003, 24 adolescents de 15 à 19 ans ont été tués dans des accidents non liés à la machinerie. Les mécanismes de blessure les plus courants non liés à la machinerie étaient l'exposition à une substance toxique (29,2%), la noyade (16,7%) et l'exposition au feu (16,7%).

FIGURE 7.6 Blessures mortelles non liées à la machinerie chez les adolescents de 15 à 19 ans, en fonction du mécanisme de blessure, de 1990 à 2003 (nombre de cas : 24)



*comprend une chute depuis une hauteur et une blessure par arme à feu

Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

7.7 TENDANCE DES BLESSURES MORTELLES NON LIÉES À LA MACHINERIE CHEZ LES ADOLESCENTS DE 15 À 19 ANS

Des accidents mortels non liés à la machinerie, 58,3% étaient associés au travail et 41,7% à un risque environnemental de la ferme.

Exposition à des substances toxiques

- Trois des décès sont survenus lors d'accidents à multiples mortalités liées à l'exposition de vapeur de sulfure d'hydrogène (H₂S) émanant de fumier de porcs.
- Dans un cas, deux des adolescents et une autre personne ont été tués par du H₂S alors qu'ils débouchaient un tuyau d'épuration au bout d'une fosse de lisier.
- Un autre adolescent a été une de trois victimes tuées après avoir été exposées à du H₂S alors qu'ils transféraient du lisier liquide d'une fosse à eaux usées à un camion citerne. L'adolescent a péri en tentant de sauver les deux autres victimes.
- Le H₂S de fumier de porcs est lié à 42,9% des décès causés par des substances toxiques
- Deux personnes sont décédées après s'être trouvées dans une cave à légumes où le taux d'oxygène était très bas.
- Une personne est décédée parce qu'elle est tombée dans un silo après avoir succombé aux gaz émanant de celui-ci.
- Une autre victime est décédée parce qu'elle est entrée dans un puits qui venait tout juste d'être nettoyé avec de l'acide chlorhydrique.

Exposition au feu

- Deux des adolescents sont décédés dans une étable en feu. Les enquêteurs ont conclu qu'ils fumaient dans l'étable.
- Un adolescent a péri dans un pavillon-dortoir en flammes.
- L'autre décès faisait partie d'un accident où 3 personnes sont mortes en raison de l'explosion d'un réservoir à essence dans une cour de ferme.

Noyade

- Deux des noyades sont survenues dans un réservoir d'irrigation, une dans un étang-réservoir et une dans un ruisseau.
- La moitié des noyades était liée au travail.

Heurté par un objet

- Les trois décès sont liés à l'effondrement d'une bâtisse ou à un composant de sa construction.
- Deux des accidents étaient liés au travail.

8 BLESSURES EN MILIEU AGRICOLE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS: UN APERÇU

8.1 EN FONCTION DE L'ÂGE

La distribution des blessures en milieu agricole en fonction de l'âge est illustrée au Tableau 1.8. Le taux d'hospitalisation augmente avec l'âge sauf chez les enfants de 10 à 14 ans. Les adolescents de 15 à 19 ans affichent le taux le plus élevé. Cette tendance diffère de celle des blessures mortelles où les plus jeunes enfants de 1 à 4 ans affichaient le taux de mortalité le plus élevé.

TABLEAU 8.1 Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation en fonction de l'âge, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 2 828)*

Groupe d'âge	Hospitalisations		Population agricole**		Taux brut par 100 000/an
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
0-4	471	16,7	52 125	18,1	90,4
5-9	675	23,9	71 035	24,7	95,0
10-14	742	26,2	84 025	29,2	88,3
15-19	940	33,2	80 455	28,0	116,8
Total	2 828	100	287 640	100	98,3

* Données albertaines absentes des deux dernières années de la période de surveillance.

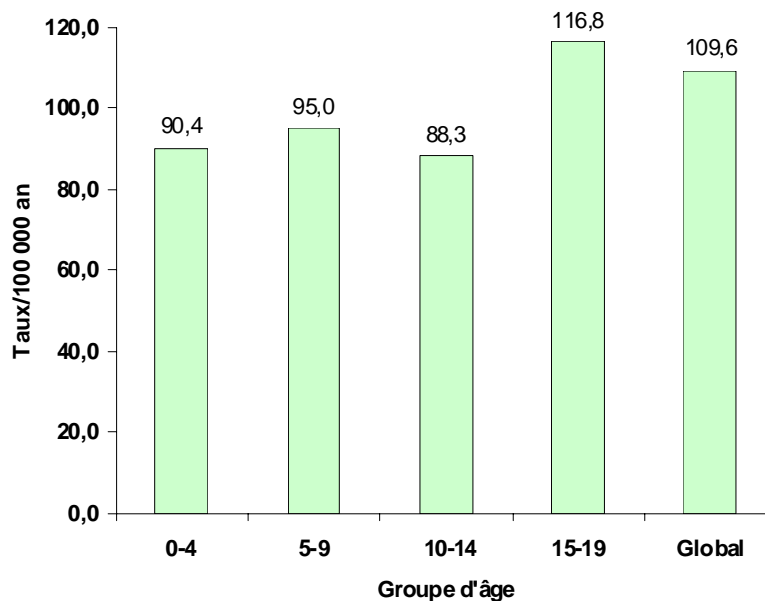
** Recensement de l'agriculture et de la population du Canada de 1996, Statistiques Canada

Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

8.2 TAUX

Les taux de blessures spécifiques à l'âge en milieu agricole nécessitant une hospitalisation par 100,000 de population agricole sont illustrés à la figure 8.2. Il faut interpréter ces taux avec circonspection étant donné qu'il n'est pas possible d'obtenir des données complètes de toute la population à risque ou de déterminer le nombre relatif au travail agricole et aux risques environnementaux de la ferme ou du ranch.

FIGURE 8.2 Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction de l'âge, par 100 000 de population agricole, d'avril 1990 à mars 1998 (nombre de cas : 2,828)



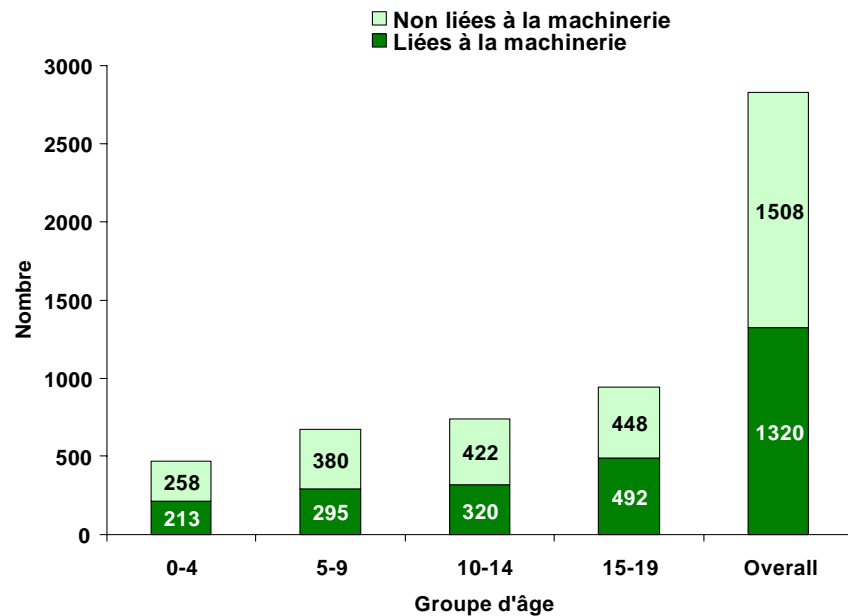
Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

8.3 NOMBRE DE BLESSURES

La figure 8.3 illustre la distribution des blessures en milieu agricole en fonction de l'âge et de la cause prépondérante. Globalement, 53,3% des blessures étaient liées à la machinerie. Le nombre de blessures liées à la machinerie a surpassé le nombre de blessures non liées à la machinerie seulement chez les adolescents de 15 à 19 ans.

FIGURE 8.3

Nombre de blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation en fonction de l'âge et de la cause prépondérante, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 2 828)



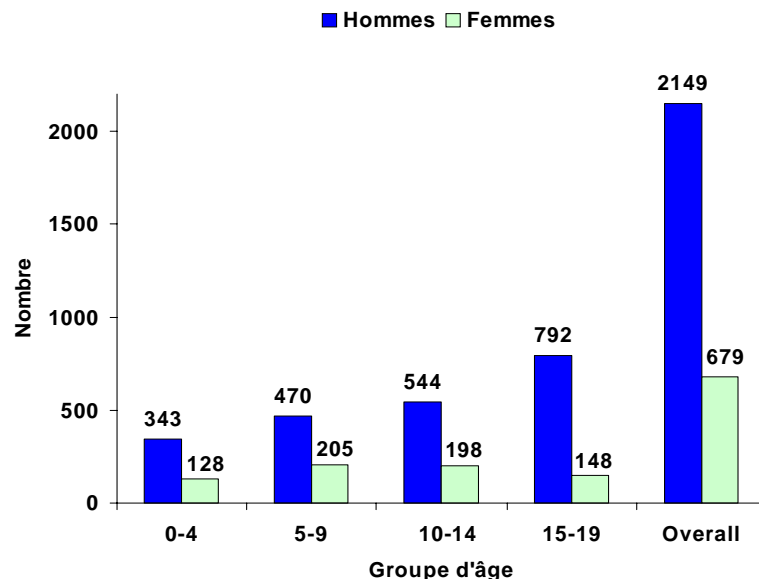
Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

8.4 EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

La figure 8.4 illustre la distribution des blessures en milieu agricole en fonction du sexe chez chaque groupe d'âge. Toutes catégories confondues, les garçons ont subi davantage de blessures que les filles. Le rapport homme/femme est le moins élevé chez les jeunes de 5 à 9 ans (2.3:1) et le plus élevé chez les jeunes de 15 à 19 ans (5.4:1).

FIGURE 8.4

Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction de l'âge et du sexe, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 2 828)



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

So

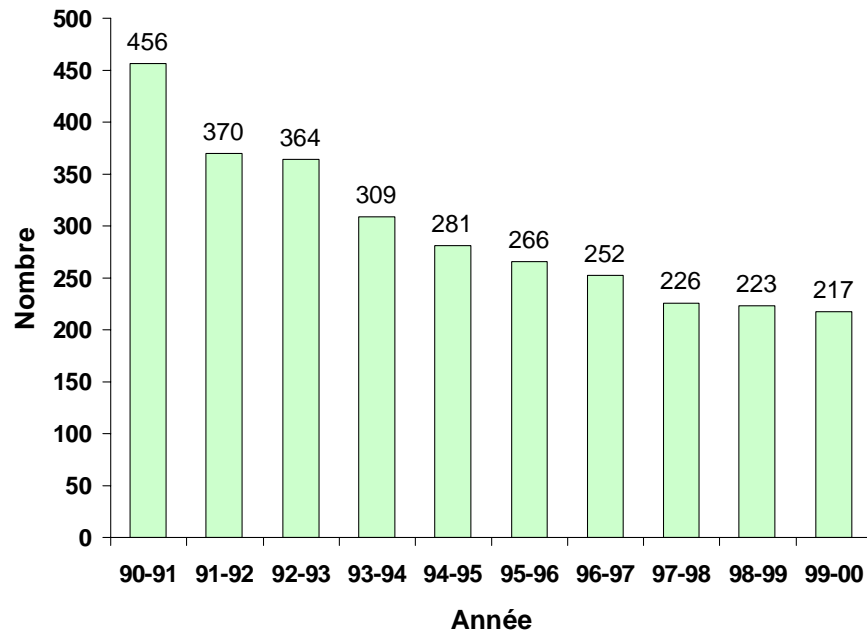
8.5 EN FONCTION DE L'ANNÉE

La figure 8.5 illustre la distribution des blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation au cours de la période de surveillance en fonction de l'année financière. Il y a eu une baisse graduelle dans le nombre annuel de blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation chez les jeunes et les adolescents de 1990 à 2000. Cette tendance peut être attribuée, en partie, à une réduction de la proportion de personnes blessées admises à l'hôpital par rapport à la proportion de personnes blessées qui ont été soignées et obtenu leur congé d'hôpital.

Note: Les données ont été imputées à l'Alberta entre le 1^{er} avril 1998 et 31 mars 2000 (n = 68)

FIGURE 8.5

Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation en fonction de l'année financière, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 2,828)*



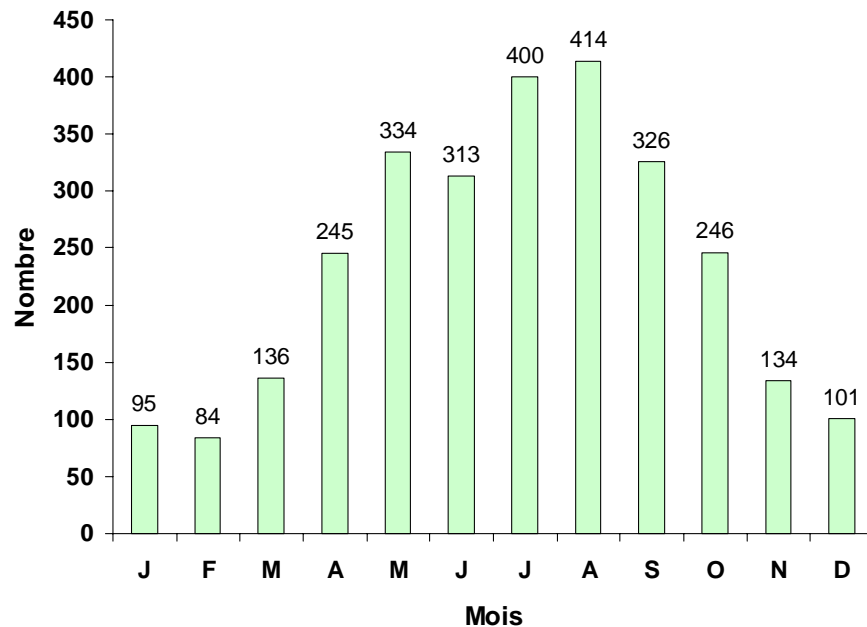
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)
*Les données ont été imputées à l'Alberta pour les deux dernières années financières. Les données n'ont pas été calculées dans le nombre total de cas (2 828).

8.6 EN FONCTION DU MOIS

La figure 8.6 illustre la distribution des blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation en fonction du mois d'admission. Il y a eu augmentation du nombre de personnes admises pendant la saison des cultures agricoles d'avril à octobre. Des sommets distincts ont été observés au cours des vacances scolaires de juillet et août. Cette tendance ressemble à celle qui a été observée relativement aux blessures mortelles en milieu agricole chez les enfants et les adolescents.

FIGURE 8.6

Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation en fonction du mois d'admission, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 2,828)



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

8.7 CAUSE PRÉPONDÉRANTE

La figure 8.7 illustre la distribution des blessures à la ferme nécessitant une hospitalisation en fonction de la cause prépondérante pour chaque groupe d'âge. Un pourcentage grandement disproportionnel de blessures liées à la machinerie a été constaté chez les adolescents de 15 à 19 ans comparativement à leur proportion dans la population.

TABLEAU 8.7

Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction de la cause prépondérante, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 2 828)

Groupe d'âge	Liées à la machinerie		Non liées à la machinerie		Population agricole*	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
0 – 4	213	16,1	258	17,1	52 125	18,1
5 – 9	295	22,3	380	25,1	71 035	24,6
10 – 14	320	24,3	422	28,0	84 025	29,2
15 – 19	492	37,3	448	29,7	80 455	27,9
Total	1320	100	1508	100	287 640	100

* Recensement de l'agriculture et de la population de 1996 Statistiques Canada
Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

8.8 DURÉE DU SÉJOUR

Le tableau 8.8 illustre la durée du séjour à l'hôpital (y compris toute réadmission pour soigner la même blessure). Au total, 13,341 jours ont été requis pour soigner toutes les blessures. Environ 30% des blessures requéraient un séjour de plus de 3 jours, ce qui indique que les blessures étaient relativement graves.

TABLEAU 8.8

Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation, en fonction de la durée du séjour pendant les années financières d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 2 828)

Durée du séjour	Nombre	Pourcentage
1 jour	1296	45,8
2 à 3 jours	717	25,4
4 à 6 jours	342	12,1
Plus de 6 jours	473	16,7

Nombre total de jours: 13,341

Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

8.9 DIAGNOSTIC PRINCIPAL
TABLEAU 8.9
Blessures en milieu agricole nécessitant une hospitalisation en fonction du diagnostic principal pendant les années financières d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 2 828)

Code diagnostic*	Description du code diagnostic	0 - 4 ans		5 - 9 ans		10 -14 ans		15 -19 ans		Total	
		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
800-804	Fracture: crâne	51	10,8	40	5,9	26	3,5	33	3,5	150	5,3
805-809	Fracture: de la colonne et du tronc	**	0,6	22	3,3	26	3,5	55	5,9	106	3,7
810-819	Fracture: membre supérieur	56	11,9	155	23,0	179	24,1	145	15,4	535	18,9
820-829	Fracture: membre inférieur	39	8,3	84	12,4	101	13,6	129	13,7	353	12,5
830-839	Dislocation	**	0,6	**	0,6	9	1,2	20	2,1	36	1,3
840-848	Foulures / entorses des joints et des muscles adjacents	**	0,2	0	0	8	1,1	17	1,8	26	0,9
850-854	Blessure intracrânienne, à l'exclusion des fractures du crâne	79	16,8	95	14,1	80	10,8	78	8,3	332	11,7
860-869	Blessure interne de la poitrine, du bassin et de l'abdomen	13	2,8	23	3,4	23	3,1	33	3,5	92	3,3
870-879	Plaie ouverte: tête, cou et tronc	31	6,6	39	5,8	25	3,4	23	2,4	118	4,2
880-887	Plaie ouverte: membre supérieur	39	8,3	37	5,5	51	6,9	81	8,6	208	7,4
890-897	Plaie ouverte: membre inférieur	11	2,3	29	4,3	45	6,1	58	6,2	143	5,1
900-904	Blessure aux vaisseaux sanguins	0	0	**	0,3	**	0,3	7	0,7	11	0,4
910-919	Blessure superficielle	9	1,9	7	1,0	5	0,7	11	1,2	32	1,1
920-924	Contusion avec peau intacte	19	4,0	28	4,1	36	4,9	41	4,4	124	4,4
925-929	Blessure par écrasement	11	2,3	10	1,5	15	2,0	30	3,2	66	2,3
940-949	Brûlures	22	4,7	17	2,5	24	3,2	34	3,6	97	3,4
950-957	Blessure aux nerfs et à la moëlle épinière	**	0,4	**	0,1	**	0,4	**	0,3	9	0,3
958-959	Complications traumatiques et blessures non spécifiées	19	4,0	27	4,0	20	2,7	47	5,0	113	4,0
	Blessures, autre et non spécifiées	63	13,4	55	8,1	64	8,6	95	10,1	276	9,8
	TOTAL	471	100	675	100	742	100	940	100	2 828	100

* Selon la nature du diagnostic principal du code des blessures : U.S. Department of Health and Human Services (1989). "The International Classification of Diseases, 9th Revision." DHHS Publication No. (PHS) 89-1260.

** Moins de 5 cas.

Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

Le tableau 8.9 illustre la distribution des blessures en milieu agricole en fonction de la catégorie principale du diagnostic. Ce tableau ne présente que le diagnostic principal. (Dans la plupart des situations, il y a plus d'un diagnostic).

- Globalement, ainsi que chez chacun des 3 groupes d'âge, les principaux diagnostics étaient les fractures des membres supérieurs et inférieurs et les blessures intracrâniennes.
- Même si elles sont moins communes, les plaies ouvertes aux membres inférieurs et supérieurs sont survenues en grands nombres.
- Les enfants de 0 à 4 ans subissent un nombre disproportionnellement élevé de traumatismes crâniens (y compris des fractures crâniennes)
- Les enfants de 5 à 14 ans ont subi un nombre disproportionnellement élevé de fractures aux membres supérieurs.

8.10 MÉCANISME DE BLESSURE

TABLEAU 8.10

Blessures en milieu agricole liées à la machinerie, en fonction du mécanisme de blessure et du groupe d'âge, et nécessitant une hospitalisation, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 2 828)

Mécanisme de blessure	0 - 4 ans		5 - 9 ans		10 -14 ans		15 -19 ans		Total	
	N^{bre}	%	N^{bre}	%	N^{bre}	%	N^{bre}	%	N^{bre}	%
Lié aux animaux	83	17,6	104	15,4	150	20,2	168	17,9	505	17,8
Enchevêtré / emmêlé dans une machine	73	15,5	85	12,6	116	15,6	169	17,9	443	15,7
Chute depuis une hauteur (exclut la chute depuis une machine)	72	15,3	162	24,0	118	15,9	66	7,0	418	14,8
Écrasement par une machine	61	13,0	73	10,8	47	6,3	61	6,5	242	8,5
Coincé ou heurté par une machine	38	8,1	43	6,4	38	5,1	111	11,8	230	8,1
Chute depuis une machine, sans écrasement	33	7,0	53	7,8	57	7,7	58	6,2	201	7,1
Heurté par un objet (non lié à une machine)	20	4,2	27	4,0	41	5,5	64	6,8	152	5,4
Contact avec une substance toxique	41	8,7	15	2,2	15	2,0	36	3,8	107	3,8
Heurté par un objet (y compris la machinerie)	8	1,7	31	4,6	33	4,4	30	3,2	102	3,6
Exposition au feu	7	1,5	12	1,8	19	2,6	27	2,9	65	2,3
Renversement d'une machine	**	0,2	6	0,9	17	2,3	30	3,2	54	1,9
Chute depuis le même niveau	7	1,5	14	2,1	16	2,1	19	2,0	56	1,9
Heurté par un objet tombé d'une machine	**	0,2	5	0,7	13	1,7	23	2,4	42	1,5
Saut à un niveau inférieur	**	0,4	9	1,3	15	2,0	**	0,4	30	1,1
Coincé dans / sous objets (non liés à la machine)	5	1,1	5	0,7	10	1,3	7	0,7	27	0,9
Accident de la route	0	0	9	1,3	10	1,3	6	0,6	25	0,9
Contact avec des températures extrêmes	6	1,3	**	0,4	5	0,7	7	0,7	21	0,7
Armes à feu	**	0,2	**	0,1	5	0,7	10	1,0	17	0,6
Quasi-noyade	6	1,3	**	0,1	0	0	0	0	7	0,2
Autres et inconnus	3	1,3	17	2,5	17	2,3	44	4,7	84	3,0
TOTAL	471	100	675	100	742	100	940	100	2 828	100

** Moins de 5 cas

Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

Le tableau 8.10 illustre les mécanismes de blessures à la ferme nécessitant une hospitalisation en fonction du groupe d'âge pour les enfants et les adolescents.

- Chez les enfants et les adolescents, les six principaux mécanismes de blessures nécessitant une hospitalisation sont les suivants : blessures liées aux animaux, aux enchevêtrements dans une machine, aux chutes depuis une hauteur, aux écrasements par une machine, au fait d'être coincé/heurté par une machine et aux chutes depuis une machine. Ces six mécanismes représentent 72,1% de tous les cas d'hospitalisation.
- De façon générale, tant chez les enfants de 0 à 4 ans que de 10 à 14 ans, les animaux constituent la cause principale de blessures nécessitant une hospitalisation.
- Les blessures en raison d'enchevêtrement ou d'emmêlement dans une machine sont survenues chez tous les groupes d'âge, mais étaient plus courantes chez les adolescents de 15 à 19 ans. Chez ces derniers, les enchevêtrements et emmêlements sont la cause principale de blessures.
- Chez les enfants de 5 à 9 ans, il existe un nombre disproportionnellement élevé de chutes depuis une hauteur. C'est la cause principale de blessures chez ce groupe d'âge.
- Comparativement aux groupes d'âge plus jeunes, les adolescents de 15 à 19 ans ont subi un plus grand nombre de blessures au fait d'être coincés ou heurtés par une machine.
- Les enfants de 0 à 4 ans étaient plus susceptibles de subir des blessures lors d'écrasements par une machine que les enfants plus âgés ou les adolescents.
- Les blessures en raison d'une exposition aux substances toxiques sont survenues chez tous les groupes d'âge, mais beaucoup plus couramment chez le groupe d'âge le plus jeune où elles constituent la cinquième cause principale de blessures.

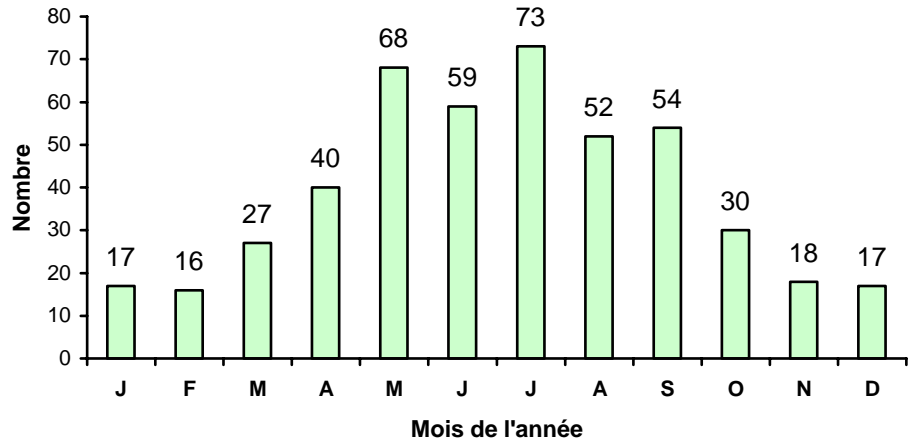
9 BLESSURES EN MILIEU AGRICOLE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS DE 0 À 4 ANS

9.1 EN FONCTION DU MOIS

La figure 9.1 illustre la distribution des blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 0 à 4 ans en fonction du mois de l'année. Les blessures étaient plus courantes pendant la période de l'année qui correspond à l'augmentation des tâches agricoles dans la cour de la ferme et dans les champs.

FIGURE 9.1

Blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 0 à 4 ans en fonction du mois, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 471)



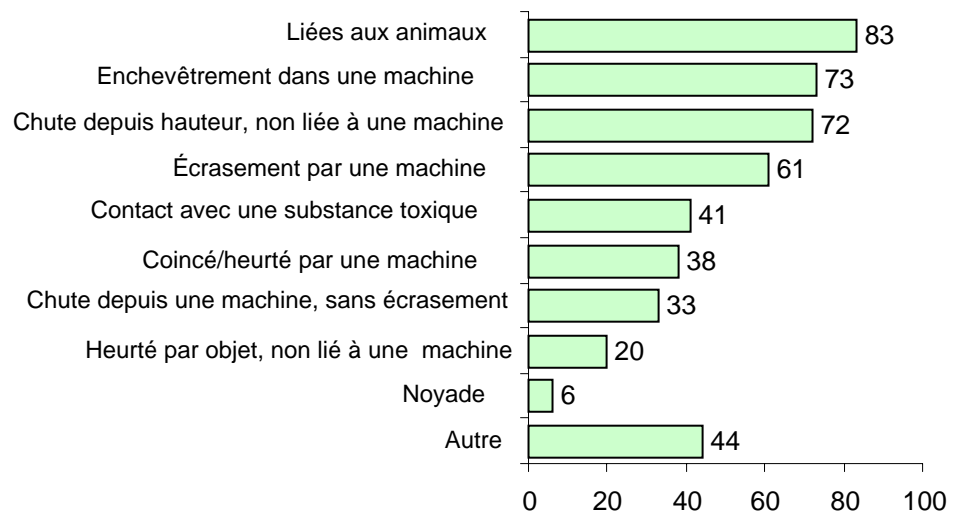
Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

9.2 EN FONCTION DU MÉCANISME

La figure 9.2 illustre les mécanismes des blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 0 à 4 ans. Les blessures liées à la machinerie représentent 45% des blessures nécessitant une hospitalisation chez ce groupe d'âge. Les causes les plus courantes des admissions étaient liées aux animaux (17,6% du total). Viennent ensuite les chutes depuis une hauteur et les enchevêtrements, représentant chacun 15% du total.

FIGURE 9.2

Blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 0 à 4 ans en fonction du mécanisme de blessure, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 471)



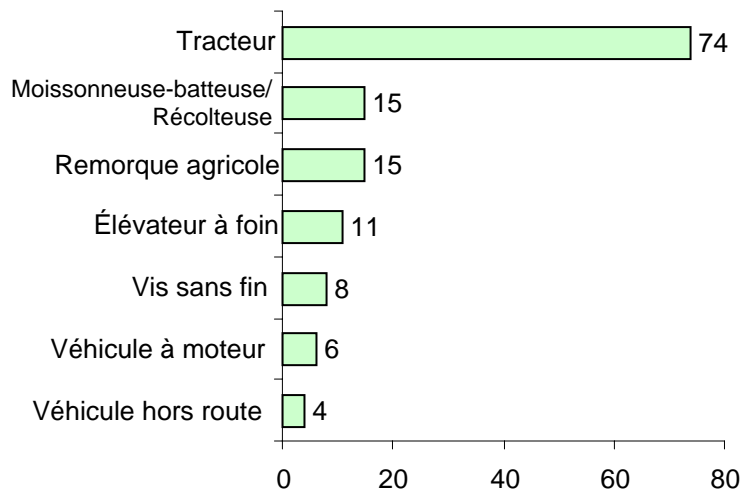
Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

9.3 EN FONCTION DU TYPE DE MACHINE

La figure 9.3 illustre la distribution des blessures mortelles et des blessures nécessitant une hospitalisation liées à la machinerie en fonction du type de machine. Les tracteurs sont les plus couramment liés aux blessures; viennent ensuite les moissonneuses-batteuses et les véhicules agricoles.

FIGURE 9.3

Blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 0 à 4 ans, en fonction du type de machine, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 213 cas)



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)
* Autre machine, 75; machine inconnue, 9.

9.4 TENDANCE DES BLESSURES LIÉES À LA MACHINERIE ET NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS DE 0 À 4 ANS.

- Parmi les enfants de moins de cinq ans hospitalisés en raison de blessures liées à la machinerie, 23% requéraient un séjour d'une semaine ou plus à l'hôpital.
- Les enfants chez ce groupe d'âge subissaient des blessures tout au long de l'année, mais le pourcentage le plus élevé de blessures est survenu d'avril à octobre.
- Il est rare que les enfants ayant subi des blessures liées à la machinerie aient été des conducteurs. La plupart accompagnaient un adulte au moment de l'accident.

Écrasement par une machine*

- L'écrasement de passagers représente 49% des écrasements nécessitant une hospitalisation chez ce groupe d'âge. Tous les autres écrasements se sont produits lorsque l'enfant était passager à bord de la machine.
- Le plus souvent, les écrasements non mortels étaient liés aux tracteurs, aux camions de ferme et aux remorques.

Enchevêtré/happé par une machine

- Chez ce groupe d'âge, les enfants se sont enchevêtrés dans des tracteurs, (15,1%), des transporteurs (9,6%) et des vis sans fin (8,2%). Les autres enchevêtrements sont liés à une grande variété de machines.
- Les fractures et les plaies ouvertes aux membres supérieurs représentent 66% des blessures liées aux enchevêtrements et nécessitant une hospitalisation.

Chutes depuis une machine (non suivies d'un écrasement)

- Le tracteur est le type de machine le plus couramment lié à ces accidents, représentant 36% du total.
- Chez les enfants de ce groupe d'âge blessés lors d'une chute depuis une machine (sans qu'il y ait eu écrasement), 51% ont subi un traumatisme crânien (y compris des fractures du crâne) et 39% des fractures des membres.

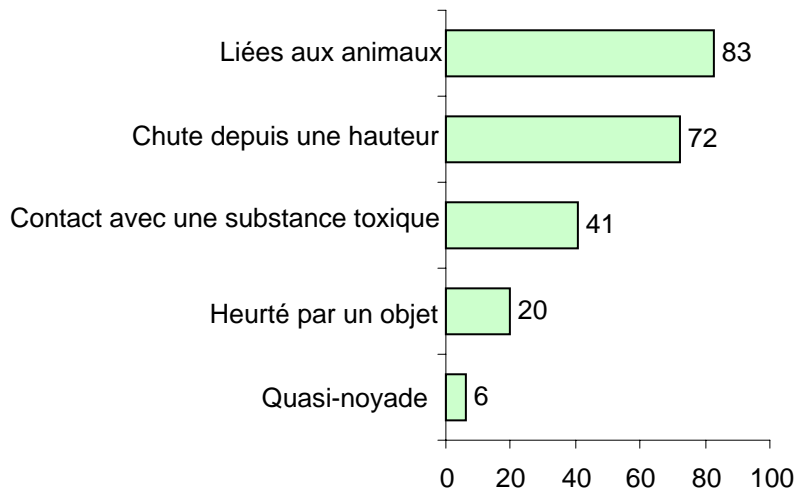
*Pour de plus amples renseignements, consulter le rapport *Écrasements reliés à l'agriculture au Canada, entre 1990 et 2000*, disponible au site WEB suivant : www.CAISP.ca.

9.5 NON LIÉES À LA MACHINERIE

FIGURE 9.5

Blessures non liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 0 à 4 ans en fonction du mécanisme de blessures, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 258)

La figure 9.5 illustre la distribution des blessures à la ferme nécessitant une hospitalisation en fonction d'un mécanisme non lié à la machinerie. Les causes les plus importantes de blessures chez ce groupe d'âge étaient liées aux animaux, aux chutes depuis une hauteur et au contact avec une substance toxique.



Source : Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

9.5 TENDANCES DES BLESSURES NON LIÉES À LA MACHINERIE ET NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS DE 0 À 4 ANS.

- Les causes principales de blessures en milieu agricole non liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 0 à 4 ans étaient liées aux animaux, aux chutes depuis une hauteur et au contact avec des substances toxiques.
- Chez ce groupe d'âge, les garçons représentaient 68% des enfants hospitalisés à la suite de blessures non liées à la machinerie.

Blessures liées aux animaux

- Chez les enfants de ce groupe d'âge hospitalisés à la suite de blessures liées aux animaux, 14,4% requéraient un séjour à l'hôpital de plus de 4 jours.
- Les traumatismes crâniens (38,6%) et les fractures des membres (9,6%) constituaient le principal diagnostic chez 38,6% des enfants de 0 à 4 ans admis à l'hôpital pour des blessures liées aux animaux.
- Les blessures liées aux chevaux représentaient 61% des blessures dans cette catégorie suivies des blessures liées au bétail (20%) et aux chiens (13%).
- Les enfants de ce groupe d'âge étaient le plus souvent heurtés ou écrasés par un animal. Très peu d'enfants ont subi des blessures en raison de chutes depuis des animaux.

Chutes depuis une hauteur

- Chez les enfants de 0 à 4 ans admis à l'hôpital en raison de chutes depuis une hauteur, le traumatisme crânien constitue le principal diagnostic (62,5%) suivi de fractures aux membres (23,6%).
- L'étable (habituellement le grenier à foin) est l'endroit le plus courant lié à ces chutes (63,9%).

Contact avec des substances toxiques

- Chez ce groupe d'âge, quarante et un enfants ont été hospitalisés en raison de blessures subies lors de contact avec des substances toxiques.
- Le plus souvent, l'absorption s'est faite par ingestion (75,6%).
- Les substances les plus couramment ingérées étaient les pesticides (36%) et les nettoyants caustiques et corrosifs (36%).

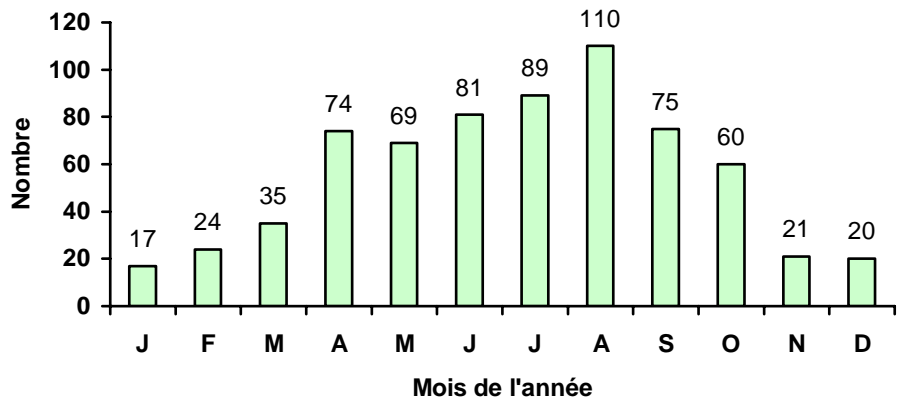
10 BLESSURES EN MILIEU AGRICOLE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS DE 5 À 9 AN

10.1 EN FONCTION DU MOIS

La figure 10.1 illustre la distribution des blessures chez les enfants de 5 à 9 ans en fonction du mois de l'année. Les blessures nécessitant une hospitalisation survenaient plus couramment pendant la période de l'année qui correspond à une activité croissante dans la cour de la ferme et dans le champ ainsi que pendant les vacances scolaires.

FIGURE 10.1

Blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 5 à 9 ans en fonction du mois, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 675)



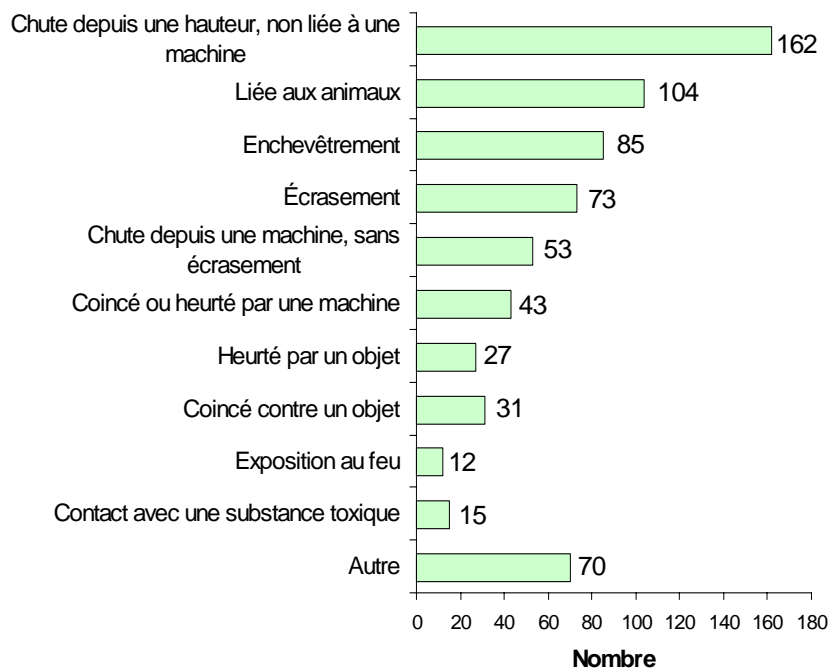
Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

10.2 EN FONCTION DU MÉCANISME

La distribution des blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 5 à 9 ans est illustrée à la figure 10.2. Chez ce groupe d'âge, les causes les plus courantes d'hospitalisation étaient liées aux chutes depuis une hauteur (24,0%) et aux blessures liées aux animaux (15,5%), deux non liées à la machinerie. Les incidents non liés à la machinerie représentent 56% de toutes les hospitalisations.

FIGURE 10.2

Blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 5 à 9 ans, en fonction du mécanisme de blessure, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 675)



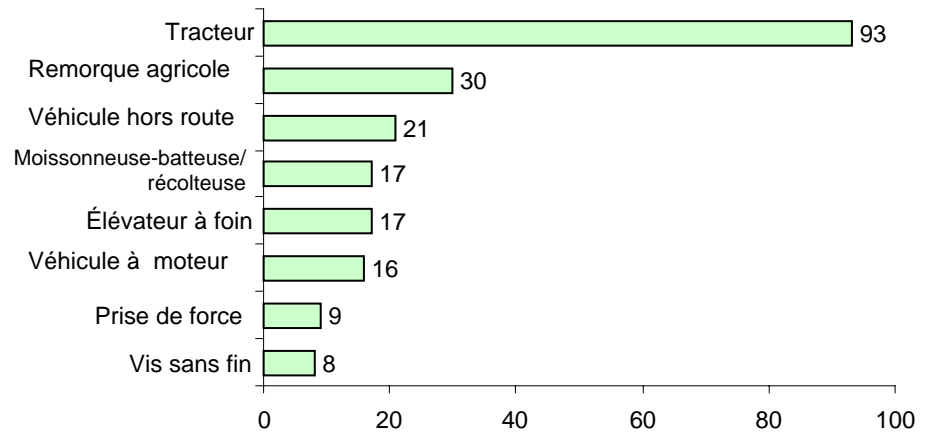
Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

10.3 EN FONCTION DU TYPE DE MACHINE

FIGURE 10.3

Blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 5 à 9 ans, en fonction du type de machine*, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 295)

La figure 10.3 illustre la distribution des blessures liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation en fonction du type de machine. Le tracteur est la machine le plus couramment déclaré et représente 32% des hospitalisations liées à la machinerie. Les autres blessures étaient liées à une grande variété de machines.



Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)
*Autre machine, 72; machine inconnue, 12.

10.4 TENDANCES DES BLESSURES LIÉES À LA MACHINERIE ET NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS DE 5 À 9 ANS

- Les blessures liées à la machinerie représentent 44% des blessures nécessitant une hospitalisation chez ce groupe d'âge.
- Des enfants de 5 à 9 ans hospitalisés en raison de blessures liées à la machinerie, 79% étaient des garçons.
- Les blessures non mortelles liées à la machinerie sont survenues le plus couramment d'avril à octobre (87% du total) ; 13% de ces blessures sont survenues de novembre à mars.
- Dans 25% des cas, le séjour à l'hôpital était de plus d'une semaine.

Enchevêtré/happé par une machine

- Les tracteurs (15,5%), les prises de force (10%) et les vis sans fin (9%) étaient le plus couramment liés aux enchevêtrements.
- Les fractures et les plaies ouvertes des extrémités représentent 77% des diagnostics.

Écrasement par une machine*

- Les écrasements de spectateurs représentent 47% de tous les écrasements nécessitant une hospitalisation chez ce groupe d'âge.
- Des écrasements, 53% se sont produits alors qu'un enfant passager est tombé d'une machine agricole qui l'a par la suite écrasé.
- Les tracteurs et les remorques agricoles sont les machines les plus couramment liés aux écrasements.
- Les enfants de ce groupe d'âge représentent 30% de toutes les hospitalisations liées aux écrasements chez les enfants et les adolescents.

*Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport *Écrasements reliés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000*, disponible au site WEB suivant : www.CAISP.ca.

Chutes depuis une machine (sans qu'il y ait écrasement)

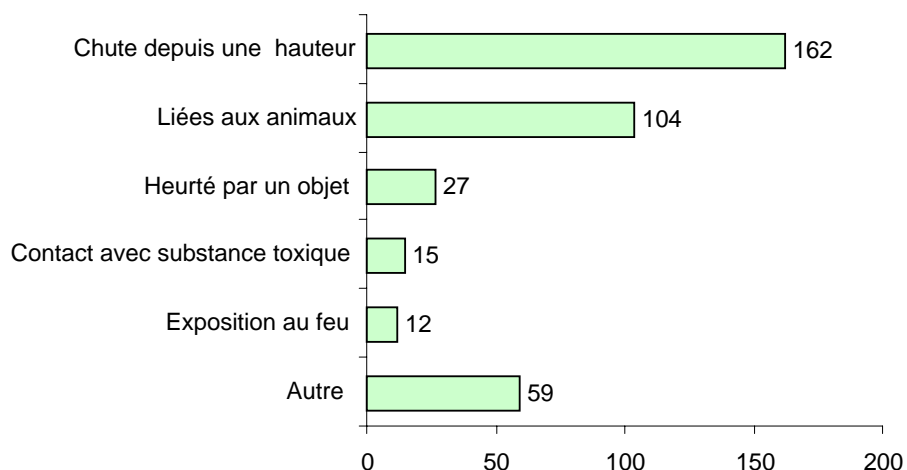
- Les tracteurs (24,5%), les remorques agricoles (17%) et les véhicules à moteur (17%) étaient le plus couramment déclarés liés aux chutes qui n'ont pas été suivies d'écrasement.
- Les fractures des membres (53%), et les traumatismes crâniens, y compris les fractures du crane (30%) étaient les diagnostics primaires les plus courants..

10.5 NON LIÉES À LA MACHINERIE

La figure 10.5 illustre la distribution des blessures non liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 5 à 9 ans. Les chutes depuis une hauteur et les blessures liées aux animaux représentent 70% de toutes les blessures non liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation chez ce groupe d'âge.

FIGURE 10.5

Blessures non liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 5 à 9 ans en fonction du mécanisme de blessure, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 379)



Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

10.6 TENDANCES DES BLESSURES NON LIÉES À LA MACHINERIE ET NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS DE 5 À 9 ANS.

- Chez les enfants de 5 à 9 ans, les blessures non liées à la machinerie représentent 56% de toutes les blessures nécessitant une hospitalisation.
- Des blessures non liées à la machinerie, 79% sont survenues d'avril à octobre et 21% de novembre à mars (un plus grand pourcentage de blessures tard en automne et en hiver que pour les accidents liés à la machinerie).
- Chez ce groupe d'âge, 38% des enfants hospitalisés pour des blessures non liées à la machinerie étaient des filles. C'est la plus grande proportion de filles parmi tous les groupes d'âge.
- Des enfants de 5 à 9 ans blessés lors d'accidents non liés à la machinerie, 60% ont passé un jour à l'hôpital comparativement à 41% des enfants admis à l'hôpital en raison de blessures liées à la machinerie.

Accidents liés aux animaux

- Le diagnostic le plus courant chez les enfants admis à l'hôpital en raison de blessures liées aux animaux était les fractures des membres (30%) et les traumatismes crâniens (28%).
- Les blessures liées aux chevaux représentent 63% des blessures dans cette catégorie et les blessures liées au bétail, 16%.
- Chez les enfants de ce groupe d'âge, 33% des blessures liées aux animaux ont été attribuées à des chutes depuis des animaux (des chevaux).

Chutes depuis une hauteur

- L'étable (plus spécifiquement le grenier à foin) était l'endroit le plus couramment mentionné pour les chutes depuis une hauteur (46%), viennent ensuite les chutes dans un terrain boisé (20%).
- Les enfants de 5 à 9 ans subissaient plus couramment des blessures de chutes depuis une hauteur que les enfants des autres groupes d'âge; ils représentent 39% des chutes depuis une hauteur.

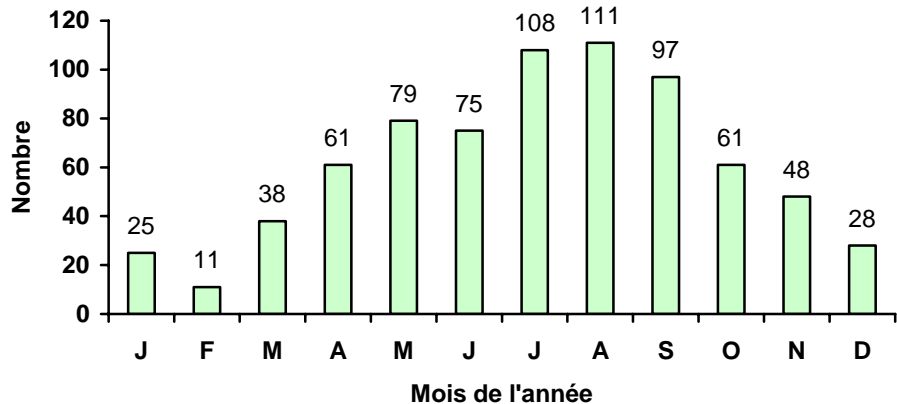
11 BLESSURES EN MILIEU AGRICOLE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS DE 10 À 14 ANS

11.1 EN FONCTION DU MOIS

La figure 11.1 illustre la distribution des blessures chez les jeunes de 10 à 14 ans en fonction du mois de l'année. Les blessures nécessitant une hospitalisation sont survenues plus couramment pendant les mois printaniers et estivaux. Les plus grands nombres d'admission à l'hôpital sont survenus en juillet et en août.

FIGURE 11.1

Blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 10 à 14 ans en fonction du mois, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 742)



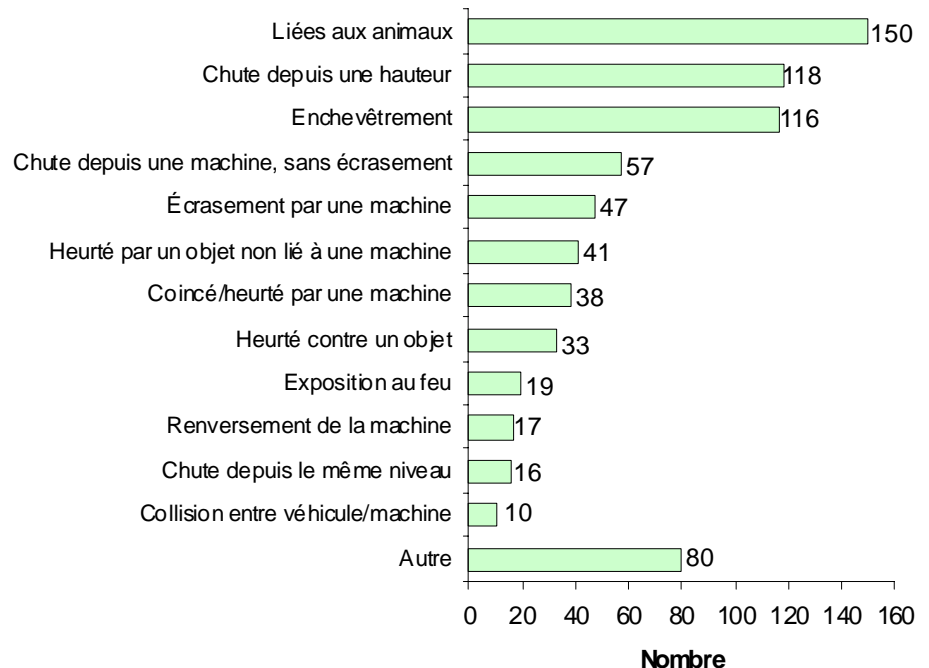
Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

11.2 EN FONCTION DU MÉCANISME DE BLESSURE

La distribution des blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 10 à 14 ans est illustrée à la figure 11.2. Les causes les plus courantes de blessures nécessitant une hospitalisation étaient liées aux animaux (20,2%), suivies de chutes depuis une hauteur (15,9%) et d'enchevêtrements dans une machine (15,9%). Les incidents liés à la machinerie représentaient 43% des blessures nécessitant une hospitalisation.

FIGURE 11.2

Blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 10 à 14 ans en fonction du mécanisme de blessure, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 742)



Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

S

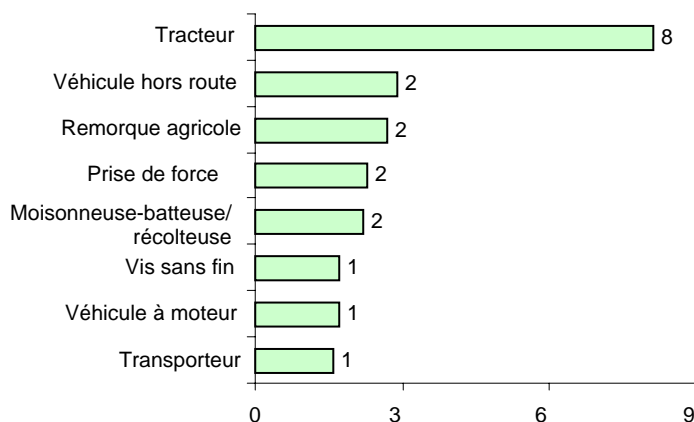
11.3 EN FONCTION DU TYPE DE MACHINE

La figure 11.3 illustre la distribution des blessures liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation en fonction du type de machine.

Chez ce groupe d'âge, les tracteurs sont le plus couramment liés aux blessures, suivi des véhicules hors route et des remorques agricoles. Les blessures sont liées à une grande variété de machines agricoles.

FIGURE 11.3

Blessures nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 10 à 14 ans en fonction du type de machine,* d'avril 1990 à Mars 2000 (nombre de cas : 320)



Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)
*Autre machine, 89; machine inconnue, 5.

11.4 TENDANCES DES BLESSURES LIÉES À LA MACHINERIE ET NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS DE 10 À 14 ANS

- Les blessures liées à la machinerie représentent 43% des blessures nécessitant une hospitalisation chez ce groupe d'âge.
- Des enfants de 10 à 14 ans blessés lors d'accidents liés à la machinerie, 86% étaient des garçons.
- Les blessures liées à la machinerie atteignent un sommet en juillet, août et septembre (45% de toutes les blessures liées à la machinerie).
- Dans 22% des cas, le séjour à l'hôpital a duré plus d'une semaine.

Enchevêtrés/happés par une machine:

- Les blessures lors d'enchevêtrement sont plus couramment liées aux machines suivantes: les prises de force (18%), les vis sans fin (10%), les moissonneuses-batteuses et les récolteuses (13%) et les transporteurs (10%).
- Les fractures et les plaies ouvertes aux membres supérieurs représentent 53% des blessures et les fractures et les plaies ouvertes aux membres inférieurs, 25%.

Chutes depuis une machine (sans écrasement):

- Les tracteurs (23%) et les remorques (25%) étaient les machines le plus souvent mentionnées relativement aux blessures subies lors de chutes depuis une machine, suivis des véhicules à moteur (19%) et des véhicules hors route (16%).
- Chez les enfants de 10 à 14 ans hospitalisés en raison de chutes depuis une machine, 49% avaient subi des fractures aux membres et 19% des traumatismes crâniens (y compris des fractures du crâne).

Écrasements par une machine*

- L'écrasement de passagers représente 44% des blessures subies lors d'écrasements chez les enfants de 10 à 14 ans.
- Des enfants blessés lors d'écrasements, 34% ont été hospitalisés pendant plus d'une semaine.
- Les blessures les plus courantes subies lors d'écrasements étaient des fractures des membres inférieurs (36%) et des fractures de la colonne et du tronc (15%).

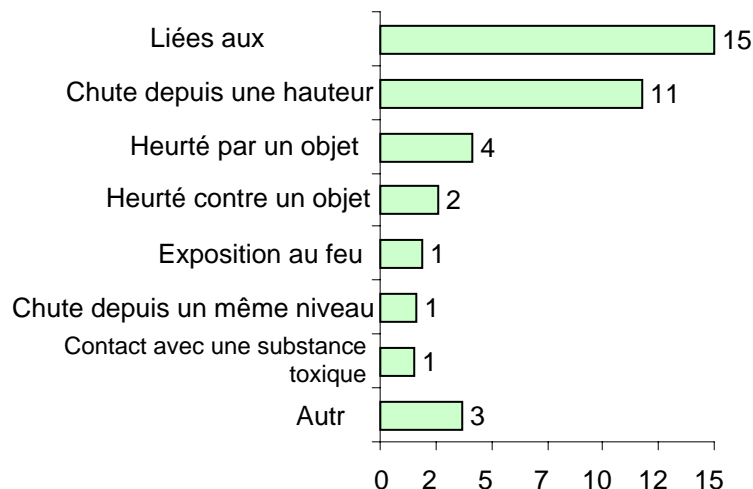
*Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport *Écrasements reliés au milieu agricole au Canada, entre 1990 et 2000*, disponible au site WEB suivant : www.CAISP.ca.

11.5 NON LIÉES À LA MACHINERIE

La figure 11.5 illustre la distribution des blessures non liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 10 à 14 ans en fonction du mécanisme de blessure. Les blessures liées aux animaux et les chutes depuis une hauteur sont les causes les plus courantes de blessures non liées à la machinerie.

FIGURE 11.5

Blessures non liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation chez les enfants de 10 à 14 ans en fonction du mécanisme de blessure*, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 422 cases)



Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

11.6 TENDANCES DES BLESSURES NON LIÉES À LA MACHINERIE ET NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ENFANTS DE 10 À 14 ANS

- Les accidents non liés à la machinerie représentent 57% des blessures nécessitant une hospitalisation chez ce groupe d'âge.
- Des enfants de 10 à 14 ans blessés lors d'accidents non liés à la machinerie, 64% étaient des garçons.
- Des blessures non liées à la machinerie, 64% sont survenues de mai à septembre.
- Dans 52% des cas, le séjour à l'hôpital a duré moins de deux jours, ce qui indique que les blessures étaient moins graves que celles liées à la machinerie.

Blessures liées aux animaux

- Chez ce groupe d'âge, la principale cause d'hospitalisations est attribuée aux blessures subies lors de chutes depuis des animaux et représentent 43% du nombre de cas admis. La deuxième cause la plus courante de blessures liées aux animaux est le fait d'être heurté ou écrasé par un animal (17%).
- Les chevaux (73%) et le bétail (21%) sont les plus couramment liés à ces blessures.

Chutes depuis une hauteur

- Les chutes depuis une étable (notamment les greniers à foin) représentent 42% des blessures subies lors de chutes depuis une hauteur chez ce groupe d'âge.
- Chez ce groupe d'âge, les principaux diagnostics résultant de chutes depuis une hauteur sont les fractures aux membres supérieurs (47%) et les traumatismes crâniens (22%).

Heurté par un objet

- Être heurté par un objet représente 6% de toutes les blessures subies par les enfants chez ce groupe d'âge.
- Les enfants de 10 à 14 ans étaient le plus souvent heurtés par des outils (36% de ce type de blessure). L'outil le plus souvent impliqué était la fourche.

12 BLESSURES EN MILIEU AGRICOLE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ADOLESCENTS DE 15 À 19 ANS

12.1 EN FONCTION DU MOIS

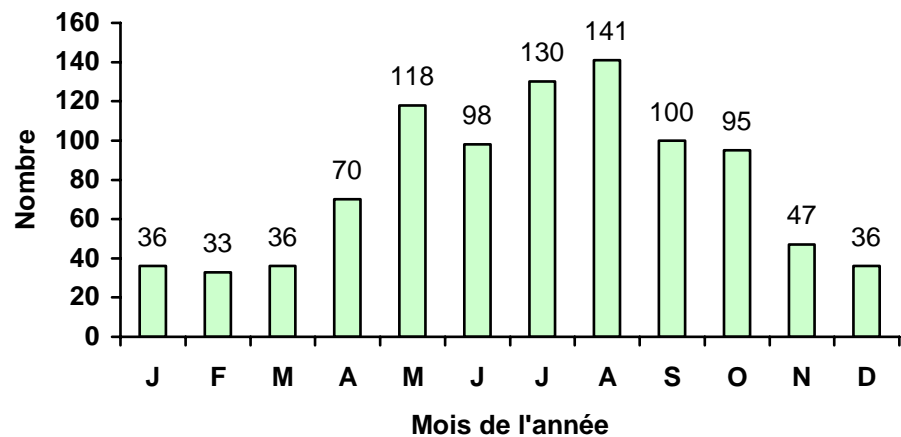
La figure 12.1 illustre la distribution des blessures chez les adolescents de 15 à 19 ans en fonction du mois de l'année. Les blessures nécessitant une hospitalisation se sont produits le plus couramment au cours de la saison des cultures agricoles avec une réduction au cours des mois d'hiver. Les admissions à l'hôpital atteignent un sommet en juillet et août.

12.2 EN FONCTION DU MÉCANISME DE BLESSURES

Les mécanismes de blessures chez les adolescents de 15 à 19 ans sont illustrés à la figure 12.2. Les causes les plus courantes de blessures nécessitant une hospitalisation sont liées aux enchevêtrements dans une machine (18,0%) et celles liées aux animaux (17,9%). Les accidents liés à la machinerie représentent 52% des hospitalisations chez ce groupe d'âge.

FIGURE 12.1

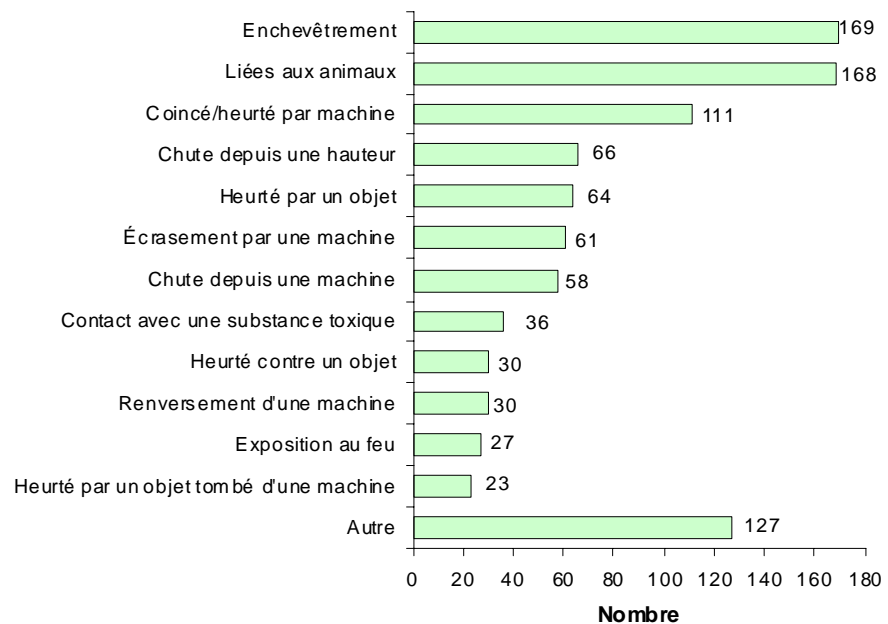
Blessures nécessitant une hospitalisation chez les adolescents de 15 à 19 ans en fonction du mois de l'année, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 940 cases)



Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

FIGURE 12.2

Blessures nécessitant une hospitalisation chez les adolescents de 15 à 19 ans en fonction du mécanisme de blessures, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 940)



Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

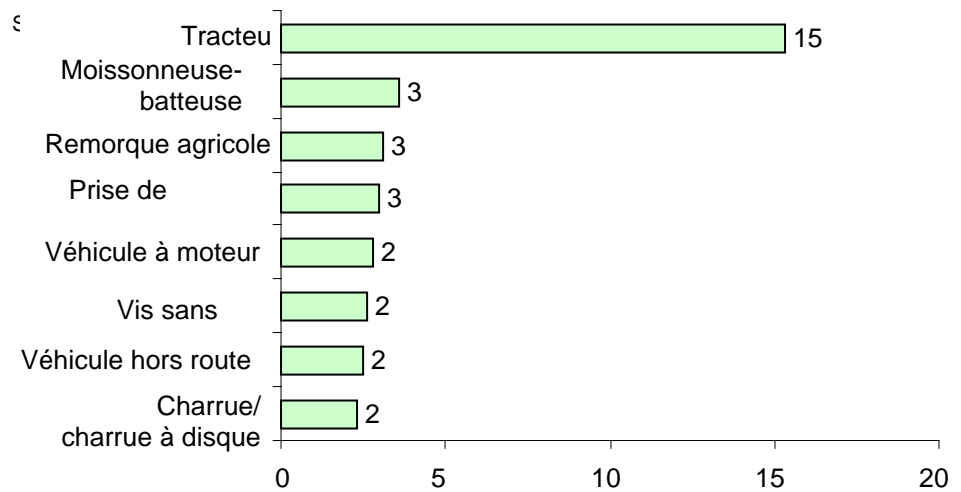
12.3 EN FONCTION DU TYPE DE MACHINE

FIGURE 12.3

Blessures nécessitant une hospitalisation chez les adolescents de 15 à 19 ans en fonction du type de machine, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 492)

La figure 12.3 illustre la distribution des blessures liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation en fonction du type de machine.

Le type de machine le plus couramment lié aux blessures est le tracteur, suivi des moissonneuses-batteuses et des récolteuses. Les autres accidents sont liés à une grande variété de machines agricoles.



12.4 TENDANCES DES BLESSURES LIÉES À LA MACHINERIE ET NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION CHEZ LES ADOLESCENTS DE 15 À 19 ANS

- Les accidents liés à la machinerie représentent 52% des blessures nécessitant une hospitalisation chez ce groupe d'âge.
- Des personnes hospitalisées en raison de blessures liées à la machinerie, 93% étaient des garçons.
- Les nombres les plus élevés de blessures liées à la machinerie sont survenus au cours des mois de juillet, août et septembre, soit 47% du total.
- Dans 25% des cas, la durée de séjour à l'hôpital a dépassé une semaine.

Enchevêtré/happé par une machine

- La principale cause de blessures liées à la machinerie chez ce groupe d'âge est l'enchevêtrement.
- Les machines les plus couramment liées aux blessures subies lors d'enchevêtrements étaient les prises de force (17,8%), les moissonneuses-batteuses/récolteuses (13,7%) et les vis sans fin (10,7%).
- Dans au moins 20% des enchevêtrements, l'emmêlement de vêtements amples a été le déclencheur principal.
- Un séjour de plus d'une semaine à l'hôpital a été nécessaire chez 36% des adolescents de 15 à 19 ans hospitalisés en raison de blessures subies lors d'enchevêtrements.
- Dans 20% des cas, le diagnostic principal était l'amputation des extrémités.

Coïncé ou heurté par une machine

- Le type de machine le plus couramment mentionné lorsque coïncé ou heurté par une machine était le tracteur (34,2%).
- Les autres accidents sont liés à une grande variété de machines agricoles.
- Les principaux diagnostics des personnes hospitalisées en raison de ce type de blessures sont les fractures aux membres (38%) et les plaies ouvertes aux membres (22%).

Écrasement par une machine*

- Dans au moins 40% des écrasements, la victime conduisait la machine, d'habitude un tracteur.
- Il existe deux types de scénarios courants d'écrasements :
 - un conducteur fait une chute de la machine, puis est écrasé par celle-ci;
 - un conducteur descend de sa machine qu'il laisse en marche, puis est écrasé par celle-ci.

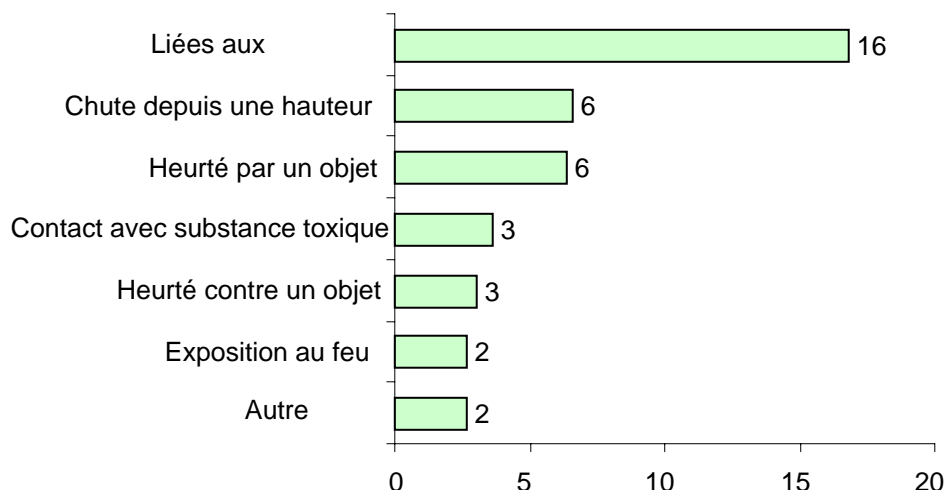
*Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport *Écrasements reliés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000*, disponible au site WEB suivant : www.CAISP.ca

12.5 NON LIÉES À LA MACHINERIE

La figure 9.5 illustre la distribution des blessures non liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation en fonction du mécanisme de blessures dont les plus courantes étaient liées aux animaux, aux chutes depuis une hauteur et au fait d'être heurté par un objet.

FIGURE 12.5

Blessures non liées à la machinerie et nécessitant une hospitalisation chez les adolescents de 15 à 19 ans, en fonction du mécanisme de blessures, d'avril 1990 à mars 2000 (nombre de cas : 448)



Source: Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)

12.6 TENDANCES DES BLESSURES NON LIÉES À LA MACHINERIE CHEZ LES ADOLESCENTS DE 15 À 19 ANS

- Les blessures non liées à la machinerie représentent 48% de toutes les blessures chez ce groupe d'âge.
- Des personnes de 15 à 19 ans hospitalisées en raison de blessures non liées à la machinerie, 75% étaient des garçons.
- Chez ce groupe d'âge, les blessures non liées à la machinerie atteignent un sommet de mai à août (53%).
- Des personnes de 15 à 19 ans hospitalisées en raison de blessures non liées à la machinerie 49% n'y sont restés qu'une journée. Ceci suggère que les blessures non liées à la machinerie étaient moins graves que celles liées à la machinerie.

Blessures liées aux animaux

- Les chutes depuis des animaux représentent 36% des admissions à l'hôpital, suivi du fait d'être heurté ou écrasé par un animal (31%).
- Les chevaux sont liés à 68% des blessures dans cette catégorie et le bétail à 28%.

Chutes depuis une hauteur

- Les chutes dans une étable (y compris du grenier à foin) représentent 39% des blessures nécessitant une hospitalisation.
- Chez ce groupe d'âge, les principaux diagnostics des victimes de chutes depuis une hauteur et nécessitant une hospitalisation sont les fractures des membres (44%) suivis des traumatismes crâniens (18%) et des fractures de la colonne et du tronc (14%).

Heurté par un objet

- Le fait d'être heurté par un objet représente 14% de toutes les blessures chez ce groupe d'âge.
- Le plus souvent, il s'agissait d'outils (16%) et de barrières (11%).

Annexe A Règles de décision

Inclusion des décès et des blessures dans la base de données du PCSBMA relative aux mortalités

Présence d'alcool

La base de données comprend les blessures mortelles où les victimes étaient en état d'ébriété si l'accident s'est produit lors d'un travail agricole ou dans un environnement agricole à risque.

Décès sur les voies publiques

Les bases de données incluent les blessures mortelles dans les voies publiques si elles sont liées à des véhicules agricoles, à de la machinerie agricole ou aux animaux.

Troubles médicaux préexistants

Les décès attribués à des troubles médicaux préexistants (ex : crise d'épilepsie, crise cardiaque) sont exclus de la base de données. De plus, tout décès où une blessure subie en milieu agricole a été immédiatement précédée d'un trouble médical important tel qu'un accident vasculaire cérébral, une crise d'épilepsie ou une crise cardiaque ont également été exclus.

Complications secondaires

Les décès survenus à l'hôpital à la suite de complications secondaires survenues en raison d'une blessure subie en milieu agricole (ex : embolies, maladies respiratoires) sont compris dans la base de données de décès. N.B. : Le Nouveau-Brunswick ne considère pas ces cas comme étant reliés au milieu agricole si le décès a eu lieu plus de deux semaines après la blessure subie en milieu agricole.

Véhicules hors route

Les décès attribués aux véhicules hors route, tels les VTT et les scooter des sables, ont été inclus dans la base de données des décès s'ils sont survenus dans une ferme ou un ranch ou si les véhicules ont été utilisés à des fins agricoles.

Enfants au jeu

Les décès des enfants jouant en milieu de travail agricole ont été inclus, par exemple les cas où une personne effectuant un travail agricole ne pouvait surveiller un enfant qui l'accompagnait dans son milieu de travail; le décès d'un enfant résultant directement d'une tâche agricole qu'effectuait une personne; les cas où un enfant a été tué en raison d'un risque à la ferme ou de l'environnement : risque associé au bétail, une fosse-réservoir, une fosse à lisier, etc.

Annexe B Glossaire

Termes généraux

Mortalités reliées au milieu agricole

Le PCSBMA définit une blessure mortelle reliée à l'agriculture comme suit : 1) Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort et survenue au cours d'activités reliées à une exploitation agricole ou d'un ranch au Canada et/ou 2) Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort causée par un environnement dangereux à la ferme ou au ranch au Canada (à l'exception des blessures mortelles non liées au travail et survenues au domicile). Cette définition inclut les décès survenus ailleurs que dans le milieu de travail agricole si le travail était lié à l'agriculture; par exemple, le transport du bétail, d'approvisionnements ou de récoltes dans les voies publiques. Elle comprend aussi toute collision avec du bétail de ferme dans les voies publiques. Les décès survenus parce qu'une tierce personne effectuait un travail agricole sont aussi inclus.

Dénominateur

Le dénominateur est le nombre inférieur d'une fraction. Il indique le nombre total de personnes exposées sur une période de temps donné.

Ferme

Toute ferme ou autre exploitation agricole qui produit pour la vente au moins un des produits suivants : culture, bétail, volaille, produits d'origine animale, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel, produits de l'érable. (*Recensement de l'agriculture, Statistiques Canada*).

Numérateur

Le numérateur est le nombre supérieur d'une fraction. Il indique le nombre de cas relatif au nombre de cas étudiés.

Surveillance

La collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion systématiques et continues des données sur la santé.

Annexe C – Formulaire de saisie des données du PCSBMA



PCSBMA

BLESSURES MORTELLES À LA FERME – SAISIE DES DONNÉES

Veuillez remplir tous les champs. Si les renseignements sont manquants, veuillez inscrire **99** dans la base de données, à l'exception des dates – ces derniers devraient rester vides.

N° de dossier du coroner: _____ - _____

N° d'identification du PCSBMA: _____ - _____ -

_____ n°.
année n°

prov. année

Décès reliés à l'agriculture: 1) Toute blessure non intentionnelle résultant en un décès lié à l'exploitation d'une ferme ou d'un ranch ou 2)) Toute blessure non intentionnelle résultant en un décès lié à un environnement dangereux dans une ferme ou un ranch au Canada (à l'exception de blessures mortelles non liées au travail et subies à la maison). Ceci comprend les décès ayant eu lieu ailleurs que dans le milieu de travail agricole si le travail était lié à l'agriculture, par exemple, transport de bétail ou de récoltes dans les voies publiques. Les décès survenus alors qu'une tierce personne effectuait un travail agricole sont aussi inclus.

Âge: _____
Non

Date de naissance: ____ / ____ / ____
mm jj aaaa

Date de naissance manquante (encercler)? Oui

Sexe (encercler):

H

F

Province: _____

Comté/Municipalité régionale: _____

Région: _____
V S

Date de l'accident: ____ / ____ / ____
mm jj aaaa

Jour de la blessure (encercler): D L M M J

À quel moment de la journée? _____ (24:00)

Date du décès: ____ / ____ / ____
mm jj aaaa

Source des données pour identifier le cas : (encercler ceux qui s'appliquent):

1 Coroner

2 Médecin examinateur

3 Médias

4 GRC / police

5 Conservateur des actes de l'État civil

6 Autres

A. DESCRIPTION DES CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

Circonstances et activités – décrire, en donnant le plus de détails possibles, les circonstances de l'accident. Inclure, s.v.p., le plus de détails possibles concernant 1) l'activité au moment de l'accident, 2) la tâche effectuée et 3) toute machinerie en cause dans l'accident.



Si la blessure n'est pas attribuée à une machine ou à un véhicule, veuillez remplir la partie B et continuer à la partie E.

Si la blessure est attribuée à une machine ou à un véhicule, veuillez remplir la partie C et continuer.

B. BLESSURE NON ATTRIBUÉE À UNE MACHINE OU À UN VÉHICULE

- 1 écrasé ou heurté par un animal. Spécifier l'animal : _____
- 2 autre type de blessure causée par un animal. Spécifier l'animal: _____
- 3 chute depuis un animal. Spécifier l'animal: _____
- 4 heurté par un objet
- 5 heurté contre un objet
- 6 coincé dans, sous ou entre des objets
- Si 4, 5 ou 6, spécifier l'objet: _____
- 7 chute depuis une hauteur. Spécifier l'endroit: _____
- 8 chute du même niveau
- 9 est sauté à un niveau inférieur
- 10 surmenage
- 11 noyade
- 12 feu/explosion
- 13 contact avec des températures extrêmes
- 14 contact avec du courant électrique
- 16 exposé à de la radiation caustique ou toxiques ou des substances nuisibles par inhalation ingestion absorption injection
- Spécifier l'agent : _____
- 18 asphyxie par céréales ou terre. Spécifier: _____
- 19 arme à feu
- 77 autre, non lié à une machine. Spécifier: _____
- 88 inconnu, non relié à une machine
- 99 sans objet

E. ENDROIT OÙ LA BLESSURE EST SURVENUE

- 1 En plein champ (y compris fossés sec longeant le champ)
- 2 Étable
- 3 Silo/compartiment à grain, (encercler)
- 4 Hangar
- 5 Cour de ferme
- 6 Chemin/voie publique (y compris fossés à sec)
- 7 Entrée de ferme (y compris fossés à sec)
- 8 Maison de ferme
- 9 Chemin agricole (y compris fossés à sec)
- 10 Bois, vergers
- 11 Plans d'eau, y compris fossé rempli d'eau, étang-réservoir, cuve à fumier, cuve à fumier, etc. Spécifier : _____
- 12 Corral/enclos extérieur pour animaux
- 77 Autre. Spécifier: _____
- 88 Inconnu

F. ENDROIT DU DÉCÈS

- 1 Trouvé mort
- 2 Mort en transit
- 3 Décédé à l'hôpital
- 77 Décédé ailleurs. Spécifier _____
- 88 Inconnu

J. A-T-ON DONNÉ UN CODE DE LA CAUSE EXTÉRIEURE DE LA BLESSURE? Si oui, veuillez spécifier: _____

K. Y A-T-IL EU DISCUSSION POUR OBTENIR UN CONSENSUS? (encercler) Oui Non Si oui, veuillez expliquer les points de litige requérant un consensus.

Ébauche mars 2007

C. BLESSURE LIÉE À UNE MACHINE OU À UN VÉHICULE

- 1 renversement de côté
- 2 renversement vers l'arrière
- 3 renversement non spécifié
- 4 enchevêtré / happé par une machine
- 5 coincé ou heurté par un composant de la machine, ou une machine qui s'effondre
- 6 accident de la route
- 7 conducteur est tombé de la machine en mouvement (sans écrasement, coincement ou heurt)
- 8 conducteur est tombé de la machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté
- 9 un passager est tombé de la machine en mouvement (sans écrasement, coincement ou heurt)
- 10 un passager est tombé de la machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté
- 11 conducteur ou un autre passager est descendu de la machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté
- 12 un passager est descendu de la machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté
- 13 un spectateur est écrasé, coincé ou heurté par une machine en mouvement
- 14 machine entre en contact avec courant électrique
- 15 brûlure, feu ou explosion lié à la machine
- 16 collision entre machine, hors route
- 17 noyade liée à la machine
- 18 heurté par un objet en chute ou propulsé par la machine
- 20 écrasé, coincé ou heurté par une machine en mouvement – non spécifié
- 77 autre, liée à une machine. Spécifier l'objet : _____
- 88 inconnu, lié à une machine
- 99 sans objet
- 5 ou 18 : spécifier l'objet/le composant : _____

G. LIEN ENTRE LA PERSONNE BLESSÉE ET LE PROPRIÉTAIRE DE LA FERME

- 1 Propriétaire
- 2 Épouse du propriétaire
- 3 Enfant du propriétaire
- 4 Autre lien de parenté avec le propriétaire. Spécifier: _____
- 5 Travailleur agricole embauché
- 6 Épouse du travailleur embauché
- 7 Enfant du travailleur embauché
- 8 Autre lien de parenté avec le travailleur embauché
- Spécifier: _____
- 9 Autre enfant non en visite
- 10 Autre adulte non en visite
- 11 Visiteur adulte ou entrepreneur
- 12 Enfant en visite
- 77 Autre lien. Spécifier: _____
- 88 Inconnu

D. TYPE DE MACHINERIE

(Veuillez encercler le chiffre correspondant à l'origine de la blessure lié à une machine ou à un véhicule)

- 1 tracteur
- 2 Vis sans fin. Spécifiez le type: autoportant, attelé à une machine, ou inconnu (encercler)
- 3 faucheuse/tondeuse
- 4 prise de force, spécifier la machine : _____
- 5 presse à foin
- 6 remorque agricole
- 7 moissonneuse-batteuse
- 8 outil mécanique (à l'exception d'une scie à chaîne)
- 9 scie à chaîne
- 10 soudeuse
- 11 récolteuse
- 12 charrue / charrue à disques
- 13 élévateur à foin
- 14 épandeur de fumier
- 15 bulldozer, véhicule Bobcat, chargeuse skid steer
- 16 véhicule à moteur. Spécifier: _____
- 17 véhicule hors route. Spécifier: _____
- 19 matériel de clôture
- 20 matériel de pulvérisation
- 22 matériel de jardin
- 24 matériel d'ensemencement
- 25 andaineuse
- 77 autre machinerie agricole. Spécifier: _____
- 88 inconnu
- 99 sans objet

H – Découverte de la victime

Qui a découvert la victime? (lien de parenté avec la victime) _____

Y avait-il des témoins? (encercler) O N
(Veuillez indiquer si l'information n'était pas disponible)

I. NATURE DE LA BLESSURE OU EMPLACEMENT ANATOMIQUE; e.g., NB1 écrasement, EA1 poitrine.
(En ordre de décroissance où la plus sérieuse blessure a résulté en un constat du décès)

Nature de la blessure 1 : _____

Emplacement anatomique 1 : _____

Nature de la blessure 2 : _____

Emplacement anatomique 2 : _____

Nature de la blessure 3 : _____

Emplacement anatomique 3 : _____



PCSBMA BLESSURES RELIÉES À L'AGRICULTURE NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION – SAISIE DES DONNÉES

ID: XX-XX-XXXX

Prov année numéro

Directives:

«L'agence provinciale» ci-nommée nous a fourni les renseignements suivants relatifs au congé d'hôpital du patient admis en raison d'une blessure reliée à l'agriculture. Veuillez s.v.p. confirmer l'exactitude des renseignements ci-bas et nous fournir les renseignements supplémentaires requis à l'endos de ce formulaire. Merci de votre coopération.

Renseignements relatifs à l'hôpital :

Numéro du dossier:
Année:
Code de l'établissement:

Renseignements relatifs au patient

Date de naissance: Sexe : HF

Services

Date de l'admission:
Date du congé:
Durée du séjour:
Catégorie de l'admission:
Ambulance requise:

Renseignements relatifs à la blessure

Code principal du diagnostic:
Autre code diagnostic :
Code de la cause extérieure de la blessure :

Les renseignements ci-dessus sont-ils exacts? (encercler 1 ou 2)

- 1 OUI
2 NON Veuillez commenter tout changement

Ce patient a-t-il été transféré d'un autre hôpital? (encercler 1 ou 2)

- 1 OUI Lequel : _____
2 NON

Est-ce une réadmission à la suite d'une blessure subie antérieurement? (encercler 1 ou 2)

- 1 OUI Veuillez s.v.p. indiquer la date de la blessure originale: ____/____/____
(jj mm aaaa)
2 NON

Si cette blessure n'est pas liée à l'agriculture, veuillez s.v.p. donner le plus de détails possibles relatifs au type de blessure :

1. Veuillez s.v.p. décrire en détail les circonstances qui ont mené à l'accident ainsi que le travail qu'effectuait la personne blessée lors de l'accident :

2. La blessure était-elle attribuable à une machine ou à un véhicule?

- Non veuillez remplir la partie 1.
Oui veuillez remplir les parties 2A et 2B.



PARTIE 1 – NON LIÉ À UNE MACHINE	PARTIE 2 – LIÉ À UNE MACHINE, UN VÉHICULE	
<p>Cause de la blessure</p> <p>Liée aux animaux Spécifier l'animal: _____ 1 écrasé ou heurté par un animal 2 autre type de blessure causée par un animal 3 chute depuis un animal</p> <p>Heurté/coincé par un objet non lié à une machine. Spécifier l'objet : _____ 4 heurté par un objet 5 heurté contre un objet 6 coincé dans/sous/entre des objets</p> <p>Chute/Saut Spécifier de quel endroit ? _____ 7 chute depuis une hauteur 8 chute sur un même niveau 9 est sauté à un niveau inférieur</p> <p>10 Surmenage</p> <p>11 Quasi-noyade Spécifier l'endroit: _____</p> <p>12 Exposition au feu</p> <p>Contact avec: 13 des températures extrêmes 14 du courant électrique 16 substances toxiques/allergènes Spécifier la substance : _____ Type de contact (encercler) inhalation ingestion absorption injection 19 armes à feu 77 <i>autre, non liée à une machine ; spécifier:</i> _____ 88 Inconnue, non liée à une machine 99 Sans objet (liée à une machine)</p>	Partie A Cause de la blessure	Partie B Type de machine
	<p>Renversement d'une machine, d'un véhicule 1 renversement de côté 2 renversement vers l'arrière 3 renversement non spécifié</p> <p>4 Enchevêtré dans une machine Heurté/écrasé par/contre Spécifier: _____</p> <hr/> <p>5 coincé ou heurté par une machine, une partie de la machine ou une machine qui s'écroule 18 <i>heurté par un objet en chute d'une machine ou propulsé par elle</i> 23 <i>heurté contre une machine ou une partie de la machine</i></p> <hr/> <p>6 Accident de la route (voie publique ou route agricole)</p> <p>Chute d'une machine en mouvement, sans écrasement, heurt ou coincement 7 conducteur 9 passager 15 personne non spécifiée de plus de 10 ans</p> <p>Chute d'une machine en mouvement, suivi d'un écrasement, heurt ou coincement 8 conducteur 10 passager 16 personne non spécifiée de plus de 10 ans</p> <p>Écrasement, coincement ou heurt par une machine en mouvement (sans qu'il y ait chute) 11 opérateur descendu de la machine 12 passager descendu de la machine 13 spectateur 17 personne non spécifiée</p> <p>21 Surmenage lié à une machine 22 Saut de la machine</p> <hr/> <p>77 <i>Autre cause, spécifier:</i> _____ 88 Inconnue, reliée à une machine 99 Sans objet</p>	<p>1 Tracteur 2 Vis sans fin <i>Spécifier le type : autoportant, attachée à une machine, inconnue</i></p> <hr/> <p>3 Faucheuse 4 Prise de force. Spécifier la machine : _____</p> <hr/> <p>5 Presse à foin 6 Remorque agricole 7 Moissonneuse-batteuse 8 Outil mécanique (sauf une scie mécanique) 9 Scie mécanique 10 Soudeuse 11 Récolteuse 12 Charrue / charrue à disques 13 Élevateurs à foin/convoyeurs 14 Épandeur de fumier 15 Bulldozer, véhicule bobcat, chargeuse skid steer, chargeuse frontale Spécifier le type : _____ 16 Véhicule à moteur. Spécifier le type : _____</p> <hr/> <p>17 Véhicules hors route ; spécifier le type de véhicule : _____</p> <hr/> <p>19 Matériaux pour clôture 20 Dispositif d'épandage 21 Tondeuse à gazon 22 Outils de jardinage 24 Matériel de plantation 25 Andaineuse 77 Autre type, spécifier: _____</p> <hr/> <p>88 Machine inconnue 99 Sans objet (non lié à une machine)</p>

Endroit

1 Champ (y compris les fossés à sec)	8 Maison de ferme
2 Étable	9 Chemin agricole (y compris les fossés à sec)
3 Silo/compartiment à grains	10 Terre à bois, verger
4 Hangar	11 Plan d'eau (toutes sortes), cuve de fumier, fosse d'égout, etc. (spécifier)
5 Cour de ferme	12 Corral/enclos extérieur pour animaux
6 Chemin/voie publique (y compris les fossés à sec)	77 Autre (spécifier)
7 Entrée de ferme (y compris les fossés à sec)	88 Inconnu

DISCUSSION REQUÉRANT UN CONSENSUS? (encercler) Oui Non
Dans l'affirmative, veuillez expliquer les points de litige requérant le consensus.

Annexe D Dénominateurs

Population agricole canadienne en fonction du groupe d'âge et de la province: Statistiques Canada, Recensement de l'agriculture 1996

Province	Groupe d'âge												Total
	< 1 an	1 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 - 69	70 - 79	80+ ans	
TN	5	10	115	130	200	170	225	405	210	105	85	25	1 680
Î-P-É.	65	335	620	660	725	1 040	1 110	1 080	1 095	580	420	80	7 810
N.-É.	100	580	1 040	1 260	975	1 335	1 690	2 200	1 960	1 245	475	205	13 060
N.-B.	110	380	725	1 020	995	1 030	1 320	1 890	1 290	925	485	185	10 350
QC	1 225	6 205	9 820	11 315	11 460	12 380	18 195	18 485	14 690	7 165	2 780	880	114 605
ON	2 165	10 925	17 510	21 180	20 440	23 005	29 635	34 840	29 020	20 650	9 510	2 345	221 225
MB	935	4 575	7 265	8 170	7 155	7 950	11 585	13 015	9 680	6 260	2 545	700	79 835
SK	1 295	6 645	11 335	14 855	15 055	11 635	19 860	25 255	18 180	14 260	5 930	1 245	145 560
AB	2 250	10 570	16 835	18 700	17 540	16 670	28 085	30 020	24 065	16 205	6 185	1 370	188 510
C.-B.	670	3 085	5 765	6 735	5 895	5 550	9 535	12 240	9 940	6 220	2 415	725	68 770
CANADA	8 810	43 315	71 035	84 025	80 455	80 775	121 230	139 425	110 135	73 620	30 825	7 755	851 405

Note: Statistiques Canada arrondit les totaux de façon aléatoire vers le haut ou vers le bas, à un multiple de 5 ou de 10.

Nombre d'exploitations agricoles par province: Statistiques Canada, Recensement de l'agriculture, 1996

Province	Number
Terre-Neuve	742
Île-du-Prince-Édouard	2 217
Nouvelle-Écosse	4 453
Nouveau-Brunswick	3 405
Québec	35 991
Ontario	67 520
Manitoba	24 383
Saskatchewan	56 995
Alberta	59 007
Colombie-Britannique	21 835
CANADA	276 548

Les renseignements en provenance de Statistiques Canada sont utilisés avec leur autorisation. Toute reproduction ou diffusion des données dans leur forme originale ou modifiée, à des fins commerciales, est interdite sans l'autorisation expresse de Statistiques Canada. Les renseignements sur la disponibilité des données variées de Statistiques Canada peuvent être obtenus des bureaux régionaux de Statistiques Canada, du site web à l'adresse suivante : <http://www.statcan.ca>, ou en composant sans frais le 1-800-263-1136.

Annexe E Personnes ressources

Siège social/Ontario

Dr. Rob Brison, CAISP Co-Director
Dr. Will Pickett
Deborah Emerton, Administrative Coordinator
Catherine Isaacs MSc, CAISP National Coordinator/Data Manager
c/o Department of Emergency Medicine
Kingston General Hospital
76 Stuart Street
Kingston, Ontario K7L 2V7
Tel. (613) 548-3232
Fax (613) 548-1381
E-mail: emertond@kgh.kari.net

Colombie-Britannique

Dr. Helen Ward
University of British Columbia
Department of Medicine, Vancouver General Hospital
390-828 W. 10th Ave
Vancouver, British Columbia V5Z 1L8
Tel. (604) 875-4813
Fax (604) 875-4695
E-mail: Helen.Ward@vch.ca

Alberta

Kathy Belton, MEd, CAISP Co-Director
Alberta Centre for Injury Control and Research
4075 RTF 8308-114 Street
University of Alberta
Edmonton, Alberta T6G 2V2
Tel. (780) 492-6019
Fax (780) 492-7154
E-mail: kathy.belton@ualberta.ca

Dr. Don Voaklander
Associate Professor
Alberta Centre for Injury Control and Research
School of Public Health
University of Alberta
Edmonton AB, T6G 2G3
Tel. (780) 492-0454
Fax (780) 492 7154
E-mail: don.voaklander@ualberta.ca

Saskatchewan

Dr. Neils Koehncke or Louise Hagel MSc
Institute of Agricultural Rural and Environmental Health University
of Saskatchewan
Wing 3E, Royal University Hospital
Saskatoon, Saskatchewan S7N 0W8
Louise Hagel's tel. (306) 966-6648
Fax (306) 966-8799
E-mail: niels.koehncke@sask.usask.ca
E-mail: hagell@sask.usask.ca

Manitoba	<p>Dr. Ted Redekop Manitoba Department of Labour and Immigration Workplace Safety and Health Division, Occupational Health Branch 200 - 401 York Avenue Winnipeg, Manitoba R3C 0P8 Tel. (204) 945-5765 Fax (204) 945-4556 E-mail: tredekop@labour.gov.mb.ca</p>
Québec	<p>To be arranged.</p>
Nouveau-Brunswick	<p>Dr. B. Christofer Balram Director, Provincial Epidemiology Service, Provincial Epidemiologist Department of Health and Community Services P.O. Box 5100 Fredericton, New Brunswick E3B 5G8 Tel. (506) 453-3092 Fax (506) 453-2780 E-mail: christofer.balram@gnb.ca</p>
Nouvelle-Écosse	<p>Dr. Judy Guernsey Department of Community Health and Epidemiology 5849 University Avenue Dalhousie University Halifax, Nova Scotia B3H 4H7 Tel. (902) 494-3860 Fax (902) 494-1597 E-mail: Judy.Guernsey@dal.ca</p>
Île-du-Prince-Édouard	<p>Marilyn Affleck P.E.I. Federation of Agriculture 420 University Avenue Charlottetown, P.E.I. C1A 7Z5 Tel. (902) 368-7289 Fax (902) 368-7204 E-mail: marilyna@peifa.ca</p>
Terre-Neuve et Labrador	<p>Billy Woods Farmers with Disabilities NL 17 Ryan's Rd, Torbay, Newfoundland A1K 1G9 Tel. (709) 437-1480 E-mail: billyw@nl.rogers.com</p>

Annexe F Références

Blessures mortelles reliées au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2000. CAISP, Kingston, Ontario, Canada.

Canada, Recensement de l'agriculture, 1996. Statistiques Canada, Ottawa, Ontario, Canada.

Canada, Recensement de l'agriculture 2001. Statistiques Canada, Ottawa, Ontario, Canada.

Leigh, JP, McMurdy SA, Schenker MB. *Costs of Occupational Injuries in Agriculture. Public Health Rep.* 2001; 116:235-248.

Locker, R., Dorland JL and Hartling L. *Economic Burden of Agricultural Machinery Injuries in Ontario, 1985 to 1996. Rural Health Research.* Summer 2003, 285-291.

Pickett W, Hartling L, Brison RJ, Guernsey J. *Fatal farm injuries in Canada. Can. Med Assoc. J.* 1999; 160:1843-1848.

